

IL LUI ACCORDE UNE REMISE
TOTALE DE LA PEINE
À PURGER
**Tebboune
gracie
Belghit**



P 24

AADL 3/ LE MONTANT DE LA PREMIÈRE
TRANCHE FIXÉ



**343 000 DA pour
le F3 et 431 500
DA pour le F4**

P 24

LOI DE FINANCES 2026

**Une batterie
de mesures
de soutien à
l'investissement
et aux entreprises**

P 2

CAN-2025

**Cinq talents issus
de l'Académie
du Paradou dans
la liste des Verts**

P 11

HIPPODROME KAID AHMED-TIARET,
CET APRÈS-MIDI À 16H00

**Ghayath-Ghazi
d'Hem, le duo
gagnant**

P 21



Ph : DR

CRIMINALISATION DU COLONIALISME L'Algérie ouvre la voie

La proposition de loi portant criminalisation du colonialisme a été inscrite à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le texte sera présenté au débat général dimanche prochain, 21 décembre 2025.



P 5

Le Maroc risque de terminer l'année comme il l'a commencé. En janvier 2025, la jeunesse, longtemps marginalisée pour une couche sociale qui ne figure pas dans les plans du Makhzen, a crié son ras-le-bol. Et pour cause, alors que les fléaux sociaux et la mal-vie rongent une jeunesse en quête d'un débouché, le Maroc engage des investissements massifs pour organiser la CAN. Les autorités ont dépensé des centaines de millions \$ pour réaliser des stades à côté d'une population qui ramasse les miettes pour subvenir à ses besoins élémentaires. Le contraste est frappant ! « On veut des hôpitaux avant les stades », ont crié les manifestants dans la rue réclamant travail, accès au logement, à l'éducation et aux soins. Le royaume a été aussi, durant toute cette année, secoué par les manifestations du front contre la normalisation et en soutien à la population de Ghaza qui se faisait massacrer par l'occupant sioniste. C'est sans compter les coups de colère récurrents des enseignants et autres personnels du corps de la santé. Deux corporations qui n'en finissent pas avec

Maroc : les gouttes de trop

les déboires. À peine ces deux parenthèses fermées par la force sécuritaire brutale, l'entrée sociale a été émaillée par une grogne beaucoup plus engagée. Ainsi, la colère populaire contre le régime a atteint son comble en septembre dernier. Avec, notamment, l'entrée sur la scène de la protesta du mouvement « GenZ 212 ». La raison de la colère n'est pas moins légitime. Les jeunes marocains veulent en finir avec les pratiques révolues d'un régime monarchique prêt à sacrifier une autre génération de citoyens pour se maintenir au trône. Que demande le jeune peuple ? Le minimum vital tel que défini par la Pyramide de Maslow dans sa case de besoins physiologiques. (Manger à sa faim, s'habiller, dormir...) Les

manifestations ont brisé l'omerta et fini même par faire sortir Mohammed 6 de sa léthargie. Mais la déception de la rue était totale. Le discours du roi n'a pas capté. Pour preuve, la jeunesse est revenue à la charge ces derniers jours avec des manifestations marquant une dizaine de villes du royaume. Face à cette réaction en chaîne, on s'interroge pour savoir pour combien de temps encore le Makhzen arriverait à tenir le coup ? C'est d'autant plus que d'autres épisodes viendront meubler la colère populaire. En effet, deux calamités – qui ont fort malheureusement été dramatiques pour les Marocains – risquent de mettre le feu aux poudres. La plus récente n'est pas loin qu'hier, à Safi, ville atlantique, où au moins 37 personnes ont péri à la suite de soudaines inondations. Cinq jours plus tôt, au moins 22 personnes ont été tuées suite à l'effondrement de deux immeubles à Fès, grande ville du nord marocain. Ces deux malheurs nous rappellent les sinistres qui ont survécu au séisme d'Al-Haouz en 2023 (plus de 2900 morts et plus de 6000 blessés). Lesquelles victimes ont galéré des mois durant sous des abris de fortune. L'abandon était le seul sort qui leur a été réservé par le Makhzen.

Farid Guellil

LOI DE FINANCES 2026

Une batterie de mesures de soutien à l'investissement et aux entreprises

La Loi de finances 2026 instaure une série de mesures visant à soutenir l'investissement et à dynamiser l'activité économique, notamment par la simplification des procédures fiscales, l'encouragement des start-up, et le soutien aux exportateurs.

Signée dimanche par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, avant la réunion du Conseil des ministres, la Loi prévoit notamment de porter à deux ans, au lieu d'un an, la durée d'exonération fiscale accordée aux start-up lors du renouvellement de leur label, et de reconduire les avantages fiscaux accordés aux incubateurs d'entreprises lors de chaque renouvellement de leur label. Cette mesure vise à introduire des modifications profondes dans le régime fiscal applicable aux organismes d'accompagnement détenus du label «incubateur». L'exonération d'impôt sur le revenu ou d'impôt sur les sociétés est ainsi renouvelable à chaque renouvellement du label. Cette mesure répond à deux enjeux majeurs de l'écosystème entrepreneurial: garantir la pérennité des organismes d'accompagnement et assurer la qualité de leurs services.

PROMOTION DU «MADE IN ALGÉRIA»

Par ailleurs, afin d'encourager les entreprises et les exportateurs à participer à des événements économiques internationaux spécialisés, la Loi introduit une prise en charge intégrale, et non partielle (entre 50 et 80%), de leurs frais de participation par le biais du Fonds spécial de promotion des exportations. Cette mesure s'inscrit dans le cadre du renforcement des dispositifs



Ph: DR

d'incitation et de soutien offerts par l'État aux exportateurs, en vue de promouvoir les produits algériens et augmenter le volume des exportations hors hydrocarbures. De plus, la Loi institue un dispositif exceptionnel de régularisation fiscale volontaire, dont la date limite de déclaration est fixée au 31 décembre 2026, alors que la régularisation est effectuée par application d'une imposition unique libératoire calculée au taux de 8%, sans application de sanctions fiscales.

La Loi de finances 2026 comprend également des dispositions douanières relatives à la micro-importation, permettant aux personnes exerçant cette activité de bénéficier de statut de l'auto-entrepreneur. Ainsi, les importations réalisées dans ce cadre sont soumises à un taux de droit de douane réduit de 5% et sont exonérées de TVA, de droits de douane et autres taxes et redevances applicables à l'importation. De plus, le dédouanement est effectué au moyen d'une déclaration simplifiée auprès des douanes. Les contribuables exerçant une activité de micro-importation sont soumis à un taux d'imposition forfaitaire unique de 0,5% par transaction d'importation. Ce taux est calculé sur la valeur en douane, majorée des droits de douane et

d'une marge forfaitaire de 30%.

La Loi prévoit également des incitations pour les entreprises souhaitant investir dans le développement de l'hydrogène vert, les projets de boisement et de reboisement, ainsi que les projets de production et de valorisation des énergies renouvelables. Ces dépenses sont déductibles du bénéfice imposable, à condition que le montant total de cette déduction n'excède pas 5%. Par cette mesure, l'État vise plusieurs objectifs, notamment l'accélération de la transition énergétique, la création de richesse et d'emplois durables, ainsi que l'augmentation des exportations d'énergie propre.

INCITATIONS FISCALES POUR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Loi consacre également un allègement fiscal sur les intrants destinés à la fabrication des panneaux solaires photovoltaïques, en soumettant les opérations d'importation des matériaux utilisés dans cette activité au taux réduit des droits de douane de 5%, dans le but de renforcer la structuration du tissu industriel national et de le rendre capable de répondre à la demande locale croissante, tout en soutenant les projets ambitieux que l'Algérie envisage de réaliser dans le domai-

ne des énergies renouvelables. Parmi ces mesures, une exonération des droits de douane des électrolyseurs destinés à la production d'hydrogène. Afin d'encourager les activités de la pêche maritime et de l'aquaculture, la Loi consacre une exonération des droits de douane et l'application d'un taux de 9% pour la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les opérations d'importation des matières premières entrant dans la production d'aliments destinés à l'aquaculture.

DES MESURES POUR RELANCER LA PÊCHE ET L'AQUACULTURE

En outre, l'âge autorisé des navires d'occasion de grande pêche pouvant être dédouanés pour mise à la consommation a été porté de cinq à quinze ans. Bénéficieront aussi de l'exonération des droits de douane et de l'application du taux réduit de 9% de TVA les opérations d'importation des matières premières entrant dans la production d'aliments destinés à l'élevage des espèces aquatiques d'élevage. Les produits locaux issus de la fabrication de ces aliments seront soumis au même taux. Pour une simplification des procédures fiscales, les mesures introduites par la loi de finances 2026 prévoient la révision des modalités de remboursement des trop-perçus relatifs à l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) ou à l'impôt sur le revenu global (IRG), ainsi que la suppression du système de contractualisation concernant l'impôt forfaitaire unique (IFU).

Enfin, les opérations d'importation de marchandises effectuées dans le cadre du troc frontalier ont été exclues du champ d'application du paiement anticipé de l'IBS dès lors de l'importation de produits destinés à la revente en l'état.

Sarah O.

COOPÉRATION Rekkache s'entretient avec l'ambassadrice de l'Inde en Algérie

Les voies et moyens de renforcer la coopération économique et l'investissement entre l'Algérie et l'Inde, ont été examinés lors d'une rencontre à Alger, entre le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), M. Omar Rekkache, et l'ambassadrice de l'Inde en Algérie, Mme Swati Vijay Kulkarni, a indiqué l'AAPI dans un communiqué. La rencontre, tenue au siège de l'AAPI, a porté sur « les voies et moyens de renforcer la coopération économique et l'investissement entre l'Algérie et l'Inde, notamment dans les secteurs d'intérêt commun, au premier rang desquels l'industrie pharmaceutique et la production des médicaments, ainsi que les perspectives d'élargir la présence des investissements indiens sur le marché algérien ». À cette occasion, les deux parties ont abordé les détails d'un nombre de projets d'investissement d'entreprises indiennes activant en Algérie, en sus de la société pharmaceutique de renommée mondiale « TENSHI », qui a exprimé sa volonté d'investir sur le marché algérien », a précisé le communiqué. Les discussions ont, par ailleurs, porté sur « les préparatifs relatifs à une visite prévue, en janvier prochain, d'une délégation d'hommes d'affaires comprenant des représentants de 40 sociétés indiennes en Algérie, dans le but de tenir des rencontres d'affaires B2B avec leurs homologues algériens et d'explorer les opportunités de partenariat et d'investissement », a ajouté le communiqué. Rekkache a affirmé, dans ce contexte, que « l'AAPI mobilisera tous les moyens et consentira tous les efforts indispensables à assurer le succès de cette visite de travail, afin de déboucher sur des accords de partenariat et d'investissement fructueux », rappelant « l'ouverture de l'Agence sur toutes les formes de coopération et de partenariat avec la partie indienne ». À l'issue de la rencontre, les deux parties ont mis l'accent sur « l'importance de poursuivre la coordination et la concertation, afin de concrétiser des projets d'investissement prometteurs qui reflètent la profondeur et la solidité des relations algéro-indiennes », a conclu la même source.

L.Z.

L'AAPI/ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Une plateforme numérique commune pour l'échange des données

L'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont signé, hier, une convention-cadre visant à lancer une plateforme numérique commune pour l'échange des données, a indiqué un communiqué de l'agence. Dans le cadre du soutien à l'investissement et du renforcement de l'adéquation du système de formation avec les exigences du marché du travail, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le Ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels ont signé une convention-cadre visant à lancer

une plateforme numérique commune pour l'échange d'informations concernant les projets d'investissement en cours, permettant ainsi d'adapter les offres de formation aux besoins réels de ces projets, selon la même source. Précisant que cet accord a été signé par la ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Madame Nassima Arahab, et le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement, Monsieur Omar Rekkache, lors d'une journée d'information organisée par l'agence en collaboration et en coordination avec le ministère de la Formation et de l'Enseignement pro-

fessionnels, sous le slogan « Main-d'œuvre qualifiée, investissement réussi ». En effet, cette plateforme numérique conjointe vise à établir une carte géographique nationale précise des besoins en main-d'œuvre qualifiée et des postes de travail requis, selon les secteurs d'activité et les spécialités, en se basant sur les données déclarées par les investisseurs, a fait savoir le communiqué. Soulignant que, « cet outil permettra également au ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels d'avoir une vue instantanée de la demande réelle sur le marché du travail, ce qui lui permettra de préparer des

offres de formation adaptées, flexibles et proactives, répondant aux exigences des projets d'investissement ». Il permettra également de « renforcer le suivi des diplômés des établissements de formation et d'enseignement professionnels, et de les orienter efficacement vers les opportunités d'emploi disponibles chez les investisseurs, contribuant ainsi à améliorer l'employabilité, à valoriser les compétences nationales et à soutenir le développement économique régional durable », a conclu le communiqué de l'agence.

L. Zeggane

AMÉLIORATION DU POUVOIR D'ACHAT

Le Président fait ce qu'il dit

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé son attachement à la justice sociale et à la protection du pouvoir d'achat des catégories vulnérables, en décidant la revalorisation des pensions de retraite, lors de la réunion du Conseil des ministres tenue dimanche.

PH: DR

Cette décision s'inscrit dans la continuité des engagements pris par le chef de l'État depuis son accession à la magistrature suprême, plaçant l'amélioration des conditions de vie des retraités au cœur des priorités de l'action publique. Elle traduit également la volonté des hautes autorités du pays de reconnaître les efforts consentis par cette frange de la société tout au long de leur parcours professionnel. La revalorisation des retraites intervient dans un contexte marqué par la hausse du coût de la vie, renforçant ainsi le carac-



tere social des politiques menées par l'État. À travers cette mesure, le président Tebboune confirme son approche axée sur la solidarité nationale et l'équité sociale, tout en veillant à préserver les équilibres financiers du pays.

Pour rappel, le chef de l'État a décidé une augmentation différenciée selon le niveau des revenus. Ainsi, les retraités percevant une pension égale ou inférieure à 20 000 dinars bénéficieront d'une hausse de 10 %, tandis que ceux dont la pension

dépasse ce seuil verront leurs revenus revalorisés de 5 %. Cette mesure, qui vise à soutenir prioritairement les retraités aux revenus modestes, consolide la dimension sociale du programme du Président et réaffirme que la dignité des retraités demeure une constante des politiques nationales, traduisant une vision fondée sur la reconnaissance, la solidarité et la justice sociale. Il faut rappeler qu'il y a deux semaines, le Conseil des ministres, sous l'impulsion du Président Tebboune, a décidé

d'augmenter le Salaire national minimum garanti (SNMG) de 20 000 DA à 24 000 DA, à partir de janvier 2026. Cette revalorisation est la première de cette importance depuis le début des augmentations du SNMG sur des décennies, la dernière étant l'augmentation de 2 000 DA, décidée par le Président en 2020. Le Conseil des ministres a décidé également, par la même occasion, de porter l'allocation chômage de 15 000 DA à 18 000 DA.

Sarah O.

LES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION RÉAGISSENT À L'ABAISSEMENT DE L'ÂGE DE LA RETRAITE DE 3 ANS :

« La mesure tarde à être appliquée »

Annonsée en janvier 2025 par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, la réduction de l'âge de départ à la retraite des enseignants de l'Éducation a été très favorablement accueillie par les syndicats du secteur qui y voyaient une décision sage et une injustice corrigée. Cette joie a, par la suite, laissé place à une longue attente, puisque jusqu'à ce jour, la décision n'a toujours pas été appliquée, ce qui a suscité beaucoup d'interrogations auprès des travailleurs notamment les représentants de syndicats. La récente déclaration du ministre du Travail, Abdelhak Saïhi, à propos de cette nouvelle loi a poussé les syndicats à réagir. Ils se sont à l'unanimité interrogés sur les raisons du retard de la mise en œuvre des textes d'application de cette loi. Une situation qui prive beaucoup d'enseignants de bénéficier de ce privilège accordé par le Président.

SADEK DZIRI, PRÉSIDENT DE L'UNPEF : Même son de cloche chez le Président de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, qui considère que la tutelle a beaucoup tardé pour la mise en œuvre des textes d'application de la nouvelle loi sur la retraite des travailleurs de l'éducation. Selon lui, c'est « clairement un laisser aller et une non-application rigoureuses des instructions du Président Tebboune qui avait accordé un privilège à une certaine catégorie de travailleurs dont les enseignants ». Sadek Dziri a rappelé que la nouvelle loi sur la retraite a été publiée dans le journal officiel sans que ses textes d'application ne soient élaborés, ce qui suspend ou retarde son entrée en vigueur.

BOUALEM AMOURA, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU SATEF :

Le secrétaire général du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (SATEF), Boualem

Amoura, a souligné que « beaucoup de travailleurs concernés par cette réduction de l'âge de départ à la retraite attendent avec impatience de partir en retraite mais ne peuvent pas déposer leur dossier car il n'y a toujours pas de textes d'application de la nouvelle loi ». Selon Amoura, une année depuis que le Président a annoncé cette nouvelle mesure, mais depuis rien en vue, qualifiant ce retard d'« impardonnable », expliquant qu'en raison de cette « temporisation », beaucoup d'enseignants et de personnel de l'administration ne bénéficieront que de deux années au lieu de 3 comme cela a été décidé par le chef de l'État ».

DAHOU ILYES, COORDINATEUR DU CNAPEST DE LA WILAYA D'ALGER :

Pour ce représentant du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'éducation (Cnapest), une année a été déjà perdue depuis l'annonce de la nouvelle loi sur la retraite, sans que les travailleurs puissent

en bénéficier. « On voudrait enfin que cet acquis puisse être concrètement appliqué », a revendiqué Dahou Ilyes qui estime que normalement ce dossier devait être classé, et les yeux tournés vers d'autres questions et revendications comme la classification du métier d'enseignant parmi la catégorie des métiers pénibles ou, l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs, et autres problèmes auxquels font face les enseignants ». Pour rappel, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Abdelhak Saïhi, a révélé, il y a quelques jours, que le texte de la nouvelle loi sur les retraites concernant les travailleurs de l'Éducation nationale est au niveau du Secrétariat général du gouvernement pour approbation. Saïhi a expliqué, en réponse à une question écrite d'un député de l'Assemblée populaire nationale, que le projet de loi a fait l'objet d'examens pour enrichissement et avis avec les secteurs concernés.

Ania N.

CNR Début de la Semaine de l'aide sociale à domicile dans les wilayas du Sud

La 4ème édition de la Semaine de l'aide sociale à domicile initiée par la Caisse nationale des retraites (CNR) a débuté à travers les wilayas du Sud, dans le cadre d'un programme national visant à assurer une prise en charge adéquate des retraités et de leurs ayants-droit. Cette initiative, qui se poursuivra jusqu'au 20 décembre courant, prévoit des visites à domicile au profit de cette frange de la société, compre-

nant des personnes âgées, des malades et des personnes aux besoins spécifiques, a précisé la même source. Les bénéficiaires pourront ainsi recevoir un accompagnement dans leurs démarches administratives pour l'obtention de divers équipements et moyens médicaux, leur évitant les contraintes de déplacement. Dans ce cadre, le directeur de l'agence de la CNR de la wilaya de Laghouat, Abder-

rezzak Madoui, a fait savoir que les visites effectuées l'an dernier dans le cadre du dispositif d'aide sociale à domicile avaient touché pas moins de 953 retraités et ayants droit. Pour sa part, le directeur de l'antenne d'El-Meghaïer, Mohamed Sadek Bouzid, a indiqué que diverses actions de sensibilisation ont été retenues au programme de cette initiative, dont des « portes-ouvertes » destinées à faire

POUR L'OBTENTION DE LA CERTIFICATION ISO 9001-2015

Accompagnement de 38 établissements d'enseignement supérieur

Le Directeur adjoint de l'évaluation et de l'assurance qualité au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Omar Haroun, a réaffirmé l'existence d'un programme national d'accompagnement du premier groupe d'établissements d'enseignement supérieur concernés par l'obtention de la certification ISO 9001 : 2015. Lors d'une journée scientifique et informative organisée à l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée de Koléa, le même responsable a souligné que cela se fera de manière continue et efficace au cours des prochaines étapes de la mise en œuvre du projet. Selon lui, l'organisation de cette journée scientifique traduit l'engagement de la direction de l'École nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée à contribuer activement à la promotion de la qualité de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Elle vise également à renforcer le positionnement de l'établissement au sein du réseau national des grandes écoles, tout en veillant à se conformer aux normes et pratiques internationales en matière de qualité et de gouvernance universitaire, a-t-il ajouté. À noter que cette journée était destinée aux établissements de la région centre concernés par la mise en œuvre du programme du ministre de l'Enseignement supérieur, visant à améliorer la performance des établissements d'enseignement supérieur concernés par l'obtention de la certification de conformité à la norme (ISO 9001:2015), dont 22 établissements dans la région centre sur un total de 38 établissements au niveau national. À cette occasion, le directeur de l'école, le Professeur Toumach Rachid, a souligné l'importance d'une implication effective dans la dynamique de la qualité et l'amélioration de la performance des établissements d'enseignement supérieur. Cela est en accord avec les orientations stratégiques du secteur en matière de gouvernance et d'assurance qualité. Il a également mis en évidence les exigences de la norme ISO 9001:2015 et la manière de l'adapter aux spécificités des établissements d'enseignement supérieur.

A.N.

connaitre les prestations offertes par la CNR, notamment celles liées au dispositif d'aide sociale à domicile. La CNR propose un service d'assistance sociale à domicile, accessible via l'application mobile « Takaoudi » et « Espace du Retraité » pour permettre aux retraités de formuler à distance des demandes de matériel médical et de prendre rendez-vous avec un assistant social.

S. O.

POUR ACCOMPAGNER LES PROJETS ÉCONOMIQUES

L'Algérie mise sur les compétences

Lier efficacement la formation au développement économique : tel est l'objectif affiché à travers la convention-cadre signée, lundi à Alger, entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'Agence algérienne de promotion de l'investissement.

Présidée par la ministre Nassima Arhab à l'Institut national spécialisé de la formation professionnelle d'El-Biar, la cérémonie marque une nouvelle étape dans la stratégie nationale visant à faire des compétences humaines un pilier central de l'investissement productif.

Cette convention, axée sur l'échange et l'interopérabilité des données, ambitionne de renforcer la coordination entre les institutions publiques et d'inscrire l'action publique dans une logique de transformation numérique avancée. Concrètement, il s'agit de permettre un partage structuré des informations relatives aux projets d'investissement en cours, afin d'identifier avec précision les besoins réels du marché du travail en termes de main-d'œuvre qualifiée. Grâce à cette démarche, une cartographie nationale et territoriale des besoins en compétences pourra être établie, tenant compte des secteurs d'activité, des spécialités requises et des zones géographiques concernées. Les données, directement déclarées par les investisseurs, offrent une vision actualisée de la demande en emplois et en qualifications. Au cœur de ce dispositif figure une plateforme numérique commune, déjà opérationnelle, qui permet aux porteurs de projets d'exprimer leurs besoins en formation professionnelle, par wilaya et par spécialité. Cet outil constitue un levier stratégique pour anticiper les évolu-



tions du marché du travail et ajuster les politiques de formation en conséquence. Pour le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels, cette interconnexion des données ouvre la voie à la conception d'offres de formation plus flexibles, mieux ciblées et adaptées aux exigences des projets économiques. Elle vise également à renforcer l'employabilité des diplômés, en les orientant de manière plus efficace vers les opportunités d'emploi réellement disponibles. Dans son intervention, la ministre, Nassima Arhab, a souligné que cette initiative s'inscrit pleinement dans la stratégie nationale de valorisation des ressources humaines et de rapprochement entre formation et investissement. Elle a insisté sur l'importance de préparer des compétences professionnelles capables d'accompagner les projets économiques et de contribuer à un développement régional durable et équilibré. De son côté, le directeur général de l'Agence algérienne de promotion

de l'investissement, Omar Rekkache, a salué un partenariat qu'il considère comme essentiel pour l'amélioration du climat des affaires. Selon lui, l'accès à des compétences qualifiées et adaptées constitue un facteur déterminant pour la réussite et la pérennité des investissements. La présence de Kamel Moula, président du Conseil du renouveau économique algérien, ainsi que de nombreux investisseurs et représentants institutionnels, témoigne de l'intérêt porté par les acteurs économiques à cette démarche intégrée. En clôture de la cérémonie, les deux parties ont réaffirmé leur engagement à appliquer les dispositions de la convention dans le strict respect des cadres juridiques et réglementaires, en veillant à une utilisation sécurisée et efficiente des données. Une orientation claire se dessine ainsi : faire de la formation un moteur stratégique de l'investissement et de la croissance économique en Algérie.

M. Seghilani

5E SESSION DU COMITÉ TECHNIQUE SPÉCIALISÉ DE L'UA L'expérience algérienne en matière d'autonomisation des jeunes présentée à Bujumbura

Le ministère de la Jeunesse a présenté l'expérience de l'Algérie en matière d'autonomisation des jeunes, lors de sa participation aux travaux de la 5e session du Comité technique spécialisé (CTS) de l'Union Africaine (UA) sur la Jeunesse, la Culture et les Sports, tenue vendredi et samedi dernier à Bujumbura (Burundi), sous le thème « Restauration de la dignité et renforcement de la justice réparatrice à travers la jeunesse, la culture et les sports », a-t-il indiqué dans un communiqué. Selon la même source, « l'expérience algérienne dans le domaine de l'autonomi-

sation des jeunes qui était au centre des débats lors de cette rencontre, a été largement saluée par les participants ». À cette occasion, les représentants du ministère de la Jeunesse ont passé en revue « la dynamique positive que connaît le secteur de la Jeunesse en Algérie, dans le cadre de la vision stratégique de l'État algérien, sous la conduite du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui a fait de la jeunesse le pilier essentiel du développement et de la stabilité ». Dans ce sillage, plusieurs axes fondamentaux ont été mis en avant, notamment les

mécanismes d'implication des jeunes dans la prise de décision à travers les conseils et instances nouvellement créés en Algérie, à l'instar du Conseil Supérieur de la Jeunesse (CSJ).

Ont été également rappelés, « les efforts nationaux visant à renforcer la participation des jeunes à la vie politique, économique, sociale et culturelle, consacrant le principe de la citoyenneté active, en mettant en lumière les mécanismes adoptés pour la promotion de la créativité et le renforcement des capacités, en s'appuyant sur des programmes de formation et

d'accompagnement des projets de jeunes ».

À noter que la participation de l'Algérie à cette réunion s'inscrit dans le cadre de sa « ferme conviction que ce mécanisme constitue un espace stratégique pour renforcer l'action africaine commune et l'échange d'expériences, au service des aspirations des jeunes du continent, conformément aux orientations et aux instructions du président de la République, pour que l'Algérie recouvre sa place naturelle dans la profondeur africaine », a ajouté le communiqué.

L. Zeggane

PRIX DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE POUR LE CHERCHEUR INNOVANT 2025 L'AAST distingue les lauréats

L'Académie algérienne des sciences et des technologies (AAST) a honoré les lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant 2025, en guise de reconnaissance pour leurs efforts et dans le cadre de la concrétisation du rôle de l'AAST dans le domaine de recherche et de l'innovation. Lors d'une cérémonie de distinction intitulée (Lecture à travers le parcours des lauréats du Prix du président de la République pour le chercheur innovant), le président de l'AAST, Mohamed Hichem Kara,

a affirmé que cette distinction s'inscrit dans les missions de l'Académie, en tant que « haute instance consultative dans le domaine des sciences et de la technologie » ainsi que dans son rôle de « promotion de la culture scientifique et d'encouragement de la recherche et de l'innovation ». Il a également précisé que cette distinction intervenait dans un contexte qui reflète « le grand intérêt que porte le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la science, à la recherche scientifique et à l'innovation », d'autant plus

que l'avenir de l'Algérie « est tributaire du rôle de la science dans l'édification d'une économie de connaissance ».

LES EFFORTS DU MERS POUR LA RÉUSSITE DU PROJET MIS EN AVANT

Partant, Kara a souligné les efforts du président de la République dans ce domaine, notamment le lancement de « la stratégie nationale de la recherche scientifique et de l'innovation, le renforcement des budgets alloués à la recherche et au développement,

OAPEC

Khaled Al-Otaibi nouveau DG

Le Conseil des ministres de l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole (OAPEC) a décidé, au Koweït, de nommer M. Khaled Al-Otaibi, Secrétaire général (SG) de l'Organisation pour un mandat de trois ans, à compter du 1er mars prochain. En effet, cette décision a été prise lors de la 115e réunion du Conseil des ministres de l'Organisation, tenue sous la présidence du ministre koweïtien du Pétrole, Tariq Suleiman Al-Roumi, en présence du Secrétaire général actuel de l'OAPEC, Jamal Essa Al-Loughani et avec la participation des ministres chargés de l'Énergie des États membres ou de leurs représentants. Au cours de cette réunion, le Conseil a souligné « l'importance de renforcer la coopération entre les États membres en appui au projet de développement et de restructuration de l'Organisation ». Ce dernier a, en outre, salué les progrès accomplis dans le cadre du projet de développement, le soutien apporté par les États membres et les efforts déployés par le Secrétaire général pour la mise en œuvre des exigences du projet, en collaboration avec les organismes compétents.

UNE SÉRIE DE RECOMMANDATIONS ADOPTÉE À L'OCASION

Au terme de la réunion, le Conseil a adopté une série de recommandations, parmi lesquelles l'adoption du projet de budget prévisionnel de l'Organisation pour l'année 2026. Après avoir pris connaissance du 54e rapport annuel portant sur les activités des compagnies arabes issues de l'Organisation, le Conseil a salué les résultats financiers et les expansions réalisées par ces compagnies, soulignant « l'importance pour le Secrétaire général de poursuivre l'organisation de réunions de coordination, de renforcer les relations avec les sociétés et de leur apporter le soutien nécessaire ». Après examen des derniers développements liés au projet de développement des activités de l'OAPEC et à sa restructuration, le Conseil des ministres de l'Organisation a salué les progrès accomplis dans le cadre de ce projet, ainsi que le soutien apporté par les États membres. À ce titre, le Conseil a chargé le Secrétaire général de poursuivre les efforts et d'achever la mise en œuvre des initiatives stratégiques approuvées dans le cadre du projet de développement, en sus de suivre les États membres pour l'achèvement des procédures de ratification des amendements à la Convention, en vue du lancement de la nouvelle identité de l'Organisation sous l'appellation « Organisation arabe de l'Énergie ».

LES LAURÉATS DU PRIX OAPEC 2024 DÉVOILÉS

Lors de la réunion, les lauréats du Prix OAPEC 2024 pour la recherche scientifique dans le domaine des énergies nouvelles et renouvelables ont été annoncés. En effet, le premier Prix a été estimé à 10.000 dinars koweïtiens (près de 32.500 dollars), tandis que le second Prix a été estimé à 7000 dinars koweïtiens (près de 22.700 dollars). À noter que, la Libye devrait assurer la présidence de la prochaine session du Conseil des ministres et du Bureau exécutif de l'Organisation pour une durée d'un an à compter du 1er janvier 2026.

L.Z.

ainsi que l'encouragement des partenariats entre les universités et le secteur économique ». À cette occasion, Kara a mis en relief les grands efforts du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, afin de mener à bien ce projet, à travers « la mise en place du cadre réglementaire et de normes précises pour ce prix, tout en assurant une transparence totale dans le processus de la candidature, de l'évaluation et de la sélection ».

Ania N.

CRIMINALISATION DU COLONIALISME

L'Algérie ouvre la voie

La proposition de loi portant criminalisation du colonialisme a été inscrite à l'ordre du jour des travaux de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le texte sera présenté au débat général dimanche prochain, 21 décembre 2025.

Le président de l'APN, Brahim Boughali, en a informé, ce dimanche soir, les membres de la commission chargée de son élaboration, réunis dans le cadre des préparatifs en vue de la présentation de ce « texte d'une importance nationale majeure », selon les termes du communiqué de l'APN. Il a, à cette occasion, « suivi de près les dernières dispositions relatives à cette proposition, donnant ses orientations en vue d'assurer un suivi rigoureux du déroulement de son examen et de garantir la mise en place de toutes les conditions nécessaires à un débat responsable et constructif, à la hauteur de la place qu'occupe ce dossier dans la conscience et la mémoire nationales », indique la même source. La réunion s'est tenue en présence du président de la Commission de la défense nationale, compétente pour l'étude de la proposition de loi, au cours de laquelle les différents aspects juridiques et organisationnels y afférents ont été examinés, conclut le communiqué de l'APN. La commission installée en mars dernier est composée des représentants de tous les groupes parlementaires, reflétant le consensus des courants poli-



Phs:DR

tiques sur cette question. Elle a pu faire appel à toutes les compétences, aux experts et aux juristes intéressés par les questions mémoriales et les crimes commis contre l'Algérie, l'Homme et l'Histoire durant la période de 1830-1962.

Ainsi, l'Algérie n'a pas attendu longtemps pour mettre en œuvre une des recommandations de la Déclaration d'Alger issue de la conférence internationale sur les crimes coloniaux en Afrique, tenue récemment dans la capitale, et dont les participants ont soutenu "la mise en place et le renforcement de mécanismes juridiques, aux niveaux national, régional, continental et international, afin de promouvoir la codifica-

tion de la criminalisation de la colonisation dans le droit international à travers la documentation, l'accès et la restitution intégrale des archives, et de garantir la responsabilisation juridique et morale pour les crimes coloniaux et leurs conséquences durables". La Déclaration d'Alger a exhorté, également, les États membres de l'Union africaine, les Communautés économiques régionales, les mécanismes régionaux et les institutions universitaires à élaborer des lois modèles, des projets de conventions et des analyses jurisprudentielles favorisant la reconnaissance, la criminalisation et l'engagement de poursuites pour les crimes colo-

niaux. Ceux qui trouvent des raisons conjoncturelles à la présentation, en ce moment précis, du projet de loi devant l'APN, devront comprendre que « la question de l'histoire dans notre pays n'est pas présentée, comme on le promeut, comme une monnaie d'échange », pour reprendre les propos de Brahim Boughali. Le président de l'APN avait expliqué qu'il s'agit d'une responsabilité qui nous incombe et que nous devons assumer, et nous n'abandonnerons jamais nos engagements envers notre peuple, nos chouhada et toutes les victimes qui souffrent encore aujourd'hui ». En fait, pour l'Algérie, l'idée d'un projet de loi criminalisant le colonialisme n'est pas nouvelle, elle a été lancée il y a plusieurs années mais le dossier est resté dans les tiroirs. Il a été ressorti à la faveur de la volonté exprimée par le président Abdelmadjid Tebboune de faire de la question de la Mémoire une priorité pour l'Algérie. La loi qui criminalise le colonialisme est censée barrer la voie au néocolonialisme que tentent d'introduire les ex-pays colonisateurs dans leurs anciennes colonies en Afrique.

En effet, chassé par la porte, le colonialisme doit être empêché de revenir par la fenêtre. Par ailleurs, en prolongement de la criminalisation du colonialisme, une attention particulière doit être accordée aux lieux de mémoire liés à la résistance à l'occupation coloniale française, que les APC devraient recenser, chacune sur son territoire, et signaler « matériellement » par des plaques ou des stèles portant toutes les indications historiques concernant le lieu (faits, dates, noms), en prévision de journées commémoratives, comme le suggère la Déclaration d'Alger.

M'hamed Rebah

PLAN D'ACTION STRATÉGIQUE AFRICAIN POUR LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME

L'Algérie accueille la réunion consultative des experts

Les travaux de la réunion consultative des experts sur le plan d'action stratégique africain pour la lutte contre le terrorisme ont débuté, lundi à Alger, avec la participation d'une élite d'experts et de spécialistes venus des différentes régions et institutions africaines.

Les experts examineront, deux jours durant et à huis clos, la résolution et le projet du plan d'action stratégique continental pour la lutte contre le terrorisme, ainsi que le cadre politique et les plans d'action régionaux pour la lutte contre le terrorisme, et ce, en vue d'évaluer et d'actualiser les mécanismes adoptés pour être en phase avec les évolutions actuelles.

Cette rencontre constituera également une opportunité pour l'échange d'expertises, le partage des meilleures pratiques entre les différents acteurs, le renforcement d'une approche globale basée sur la prévention, le traitement des racines du terrorisme, et le soutien à la coopération régionale et internationale dans ce domaine. Les travaux de la réunion seront couronnés par une série de recommandations pratiques à même de contribuer au renforcement de la réponse africaine commune et à l'appui aux efforts de l'Union africaine (UA) et des États membres en matière de lutte contre le phénomène du terrorisme, sous toutes ses formes.

R. N.

DU RÊVE DE GRANDEUR À LA DÉCHÉANCE DES TRAITRES

Ferhat Mehenni lâché par ses protecteurs français

La lune de miel entre Paris et Ferhat Mehenni est à son déclin et tout laisse penser qu'il pourrait tomber en disgrâce dans les prochains jours. Ses protecteurs ont compris qu'il est devenu un « ami » encombrant et que l'urgence de s'en éloigner est devenue une nécessité pour préserver les intérêts de la France. D'ailleurs, l'arrêté du préfet des Yvelines, interdisant un rassemblement qui devait se tenir en région parisienne après la cérémonie de proclamation de la pseudo indépendance de la Kabylie est un signal fort adressé par la France officielle à ce trublion. L'autre signal fort est l'absence d'officiels français à la cérémonie dans laquelle trônait un représentant de la Knesset et plusieurs représentants du Makhzen marocain. Ferhat Mehenni a compris que le territoire français n'est plus ouvert à ses lubies et que désormais il doit migrer vers le Maroc ou encore Israël pour continuer à exister et à gesticuler. Il faut savoir que le préfet du MAK, qui activait au nom d'une association, à caractère culturel comme le mentionne son agrément déposé selon les dispositions de la loi de 1901, a dépassé les limites du « gérable » pour la France officielle. Se croyant proté-

gé il est devenu gênant ce qui a poussé la France officielle à réagir en mettant le holà à ses rêves de grandeur. Selon plusieurs sources, il pourrait même se voir déclaré persona non grata dans les prochains jours voire même placé sous OQTF (obligation de quitter le territoire français). Lâché par plusieurs de ses cadres qui ont fait déflection pour revenir dans les bras de la mère patrie, et constatant le froid qui caractérise aujourd'hui ses relations avec Matignon, il est pris de panique et tout laisse penser qu'il est affaibli à préparer ses bagages pour rejoindre la brigade des traitres qui a choisi de se faire la serpillière du Makhzen et son outil de propagande pour tenter de déstabiliser l'Algérie. Ferhat qui a toujours profité de la complaisance de certains cercles du pouvoir français voit sa marge de manœuvre se rétrécir chaque jour un peu plus. L'interdiction prononcée par le préfet du département des Yvelines du rassemblement du MAK doit être perçue non comme un simple acte administratif mais comme un tir de semonce, un avertissement que plus rien ne sera comme avant en France pour Ferhat et ses affidés. D'ailleurs, selon des sources, la crainte de se voir extradé vers Alger va le



pousser à choisir entre un exil dans les bras de la peste ou encore dans ceux du Cholera. Rabat et Tel Aviv qui pourraient lui ouvrir leurs salons ce qui signifierait un hara-kiri pour son mouvement terroriste. Car quel est le proche de cet individu qui pourrait accepter de le voir sous la protection de pays colonisateurs, pourfendeurs

des droits de l'Homme et surtout ennemis jurés de l'Algérie ? En effet s'improvisant nemi des ennemis de l'Algérie le MAK a porté en lui les raisons de sa disparition. Aujourd'hui, après la dissipation des vapeurs éthyliques qui engluaien son cerveau, il découvre que son mouvement a perdu la bataille en Algérie, est vomi en Kabylie et que lui et ses adeptes doivent se jeter dans la fange des traitres que sont Rabat et Tel Aviv pour cacher leur honte et leur felonie dans un exil qui sera loin d'être doré. L'arrêté du préfet du département des Yvelines est un signe de rupture avec les cercles qui le soutenaient en France. C'est un lâchage et un désaveu et ce qu'il croyait être un rendez-vous avec l'histoire et la prospérité s'est avéré être un réveil brutal qui le plonge dans la réalité de sa trahison et du sceau de l'infamie qui va le marquer jusqu'à la fin de ses jours. Ferhat Mehenni envisage la fuite vers Rabat ou Tel Aviv, qui pourraient lui servir de repaire pour continuer à distiller son venin. Mais ses deux employeurs accepteront-ils de couvrir un individu qui ne représente plus rien, une coquille vide qui ne pourra même pas servir leurs intérêts ?

Slimane B.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Raids, arrestations et escalade des violations israéliennes

La Cisjordanie occupée a été le théâtre, dans la nuit de dimanche à lundi et à l'aube de ce lundi, d'une vaste campagne de raids militaires israéliens, marquée par des arrestations massives, des agressions contre des civils et une destruction systématique de biens palestiniens.

Ces opérations s'inscrivent dans une dynamique de répression accrue menée par l'entité sioniste à l'encontre de la population palestinienne, dans un contexte de tension permanente et d'impunité persistante. Selon des sources palestiniennes concordantes, les forces d'occupation israéliennes ont investi simultanément plusieurs villes, villages et camps de réfugiés à travers la Cisjordanie. À Jaba', au sud de Jénine, des domiciles ont été pris d'assaut et plusieurs jeunes ont été arrêtés. À Kafr Malik, au nord-est de Ramallah, le jeune Abdel Rahman Ishaq Hamayel a été interpellé, tandis qu'à Kafr Thulth, près de Qalqilya, Abdel Rahman Hossam Hamdallah Ouda a été arrêté, dans ce qui apparaît comme une politique de punition collective, deux semaines après l'arrestation de son frère. À Naplouse, la localité d'Awarta a subi une



double agression : militaire et coloniale. Les forces d'occupation ont facilité l'entrée de colons israéliens pour y accomplir des rituels talmudiques, tout en menant des perquisitions dans les maisons palestiniennes. Des bus de colons, escortés par l'armée, ont également envahi la localité, illustrant la collusion structurelle entre colonisation et appareil militaire. Les incursions se sont étendues à Attil, au nord de Tulkarem, à Aqqaba, au nord de Tubas, ainsi qu'au camp de réfugiés de Qalandia, au nord d'El-Qods occupée, où des grenades lumineuses ont été tirées pour terroriser les habitants.

Dans les villages de Fahma et Kafr Ra'i, l'ex-prisonnier Jihad Jarar a été de nouveau arrêté, témoignant de l'acharnement contre les anciens détenus palestiniens. Dans le gouvernorat d'Al-Khalil, les

forces d'occupation ont mené une série d'arrestations violentes, accompagnées de passages à tabac et de saisies arbitraires.

Des barrages militaires ont paralysé la région, avec la fermeture de routes essentielles, renforçant l'asphyxie quotidienne imposée à la population palestinienne. Parallèlement à cette escalade en Cisjordanie, des dizaines de colons israéliens ont pris d'assaut la mosquée Al-Aqsa, à El-Qods-Est occupée, à l'occasion de la fête de Hanoucca. Ces incursions, protégées par la police israélienne, se sont accompagnées de prières et de rituels talmudiques, en violation flagrante du statu quo historique et du caractère sacré du lieu pour les musulmans. Les Palestiniens dénoncent une politique délibérée de judaïsation d'El-Qods et d'effacement de son identité

arabe et islamique. Dans un autre incident révélateur de la doctrine sécuritaire israélienne fondée sur le tir facile, l'armée d'occupation a ouvert le feu sur un colon israélien, le confondant avec un Palestinien suspecté de tentative d'attaque. Cet épisode met une nouvelle fois en lumière la dangerosité d'une politique de recours systématique à la force létale, régulièrement dénoncée par des organisations de défense des droits humains. Alors que la Cisjordanie s'enfonce dans une spirale de violence et de répression, les Palestiniens continuent de rappeler leur attachement à - comme capitale de leur État, conformément au droit international, face à une occupation qui poursuit ses violations dans un silence international largement complice.

M. Seghilani

GHAZA

La Défense civile entame la récupération des corps sous les décombres

La Défense civile de la bande de Ghaza a annoncé, lundi, le lancement officiel d'opérations organisées de recherche et de récupération des dépouilles des Palestiniens portés disparus sous les ruines des habitations détruites par l'armée israélienne durant des mois de génocide, en particulier dans la ville de Ghaza. Ces opérations, menées en coordination avec le Comité international de la Croix-Rouge, marquent une étape cruciale dans un travail humanitaire longtemps entravé par le manque d'équipements et les restrictions imposées par l'occupant. Depuis l'entrée en vigueur de l'accord de cessez-le-feu le 10 octobre dernier, les tentatives de récupération des corps se faisaient de manière chaotique, souvent à l'initiative de civils, contraints de creuser à mains nues ou à l'aide d'outils rudimentaires. La Défense civile, dépourvue de moyens mécaniques adéquats, n'était pas en mesure de faire face à l'ampleur de la catastrophe humaine laissée par deux années de bombardements intensifs. Malgré ces obstacles, les équipes de secours ont commencé à intervenir de manière plus structurée, notamment pour dégager les décombres de maisons de petite taille,

en utilisant des équipements de fortune. La Croix-Rouge n'a pu fournir qu'une seule pelle mécanique, alors que les besoins sont estimés à au moins 40 engins lourds pour permettre l'extraction de milliers de corps encore ensevelis sous les ruines. Selon le Bureau gouvernemental de l'information à Ghaza, Israël continue de violer le protocole humanitaire de l'accord de cessez-le-feu en refusant l'entrée de centaines d'engins lourds nécessaires au déblaiement. Une entrave qui prolonge la souffrance des familles de disparus et empêche la dignité minimale due aux victimes. Les opérations ont débuté par le déblaiement d'une maison de la famille Abou Ramadan, à Ghaza-ville, détruite par un bombardement israélien alors qu'elle abritait environ 60 personnes déplacées, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées. Cette intervention se fait avec la participation de plusieurs institutions locales, d'équipes médico-légales, de ministères concernés, des familles des martyrs disparus ainsi que de représentants tribaux. Parallèlement à ces efforts humanitaires, l'armée d'occupation israélienne a, une nouvelle fois, violé le cessez-le-feu. À l'aube de lundi, des frappes aériennes et des bom-

bardements d'artillerie ont visé plusieurs zones de la bande de Ghaza, y compris des régions placées sous contrôle israélien selon les termes de l'accord. Rafah, Khan Younès, Jabalia et l'est de Ghaza-ville ont été la cible de tirs d'hélicoptères et de blindés, selon des témoignages concordants. Depuis octobre dernier, ces violations ont causé la mort de 391 Palestiniens et fait plus de 1 063 blessés, malgré la signature de l'accord avec la résistance palestinienne. Un bilan qui interroge la crédibilité et la durabilité d'un cessez-le-feu constamment bafoué. L'accord avait pourtant mis un terme officiel à une guerre génocidaire déclenchée le 8 octobre 2023, qui a duré deux ans et fait plus de 70 000 martyrs et 171 000 blessés, tout en laissant Ghaza exsangue. Les Nations unies estiment le coût de la reconstruction à près de 70 milliards de dollars, dans un territoire ravagé, où même l'ensevelissement des morts reste un combat quotidien. Si tu le souhaites, je peux aussi te proposer des titres percutants, ou adapter l'article à un format précis (1000, 1200 ou 1500 mots), ou encore renforcer l'angle juridique et humanitaire.

M. S.

AU MOINS 37 MORTS

Crues meurtrières au Maroc

Les autorités marocaines ont annoncé hier un nouveau bilan dramatique faisant état de 37 morts à la suite de crues soudaines provoquées par des précipitations orageuses d'une intensité exceptionnelle ayant frappé la province de Safi au Maroc dimanche soir. Le précédent bilan faisait état de 21 décès. Il s'agit du plus lourd bilan humain lié à des intempéries de ce type au Maroc depuis plus d'une décennie, selon les autorités locales. Dans un communiqué officiel, celles-ci ont précisé que quatorze personnes sont actuellement prises en charge à l'hôpital Mohammed V de Safi, dont deux placées en soins intensifs, tandis que les opérations de recherche, de secours et d'assistance se poursuivent dans les zones sinistrées. Située à environ 300 kilomètres au sud de Rabat, la province de Safi a été touchée par de très fortes pluies orageuses concentrées sur une courte durée, provoquant en l'espace d'une heure des écoulements torrentiels exceptionnels, selon les autorités locales. Des experts expliquent que si l'automne est traditionnellement marqué par une baisse progressive des températures au Maroc, le réchauffement climatique modifie désormais ce schéma. La persistance d'une forte humidité atmosphérique héritée de l'été, combinée à des contrastes thermiques, augmente considérablement le risque d'averses violentes et soudaines.

UNE VILLE SUBMERGÉE

Des images largement diffusées sur les réseaux sociaux montrent un torrent d'eau boueuse déferlant dans les rues de Safi, emportant voitures, poubelles et débris. D'autres séquences montrent un mausolée partiellement submergé, ainsi que des embarcations de la Protection civile intervenant au cœur de la médina. Selon un premier bilan officiel, au moins 70 habitations et commerces ont été inondés dans la vieille ville de Safi, notamment au niveau de la rue Bir Anzran et de la place Abou Dahab. Les crues ont également emporté une dizaine de véhicules et endommagé un tronçon routier reliant la ville au centre de la commune d'Ahrara, sur la route provinciale n°2300, entraînant de fortes perturbations de la circulation à l'intérieur de la ville. Pour les habitants, le choc est immense. « C'est une journée noire », a confié à l'Agence France-Presse (AFP) Hamza Chdouani, résident de Safi. Un autre habitant, Marouane Tamer, s'interroge : « Pourquoi aucun camion n'est venu pomper l'eau, comme le faisait auparavant la société Radees ? » En soirée, le niveau de l'eau a commencé à refluer, laissant derrière lui un paysage de boue, de véhicules renversés et de dégâts considérables. Des curieux observaient les interventions des forces auxiliaires et de la Protection civile, mobilisées pour dégager les débris encore immersés.

RECHERCHES EN COURS ET MESURES D'URGENCE

Les autorités locales affirment poursuivre activement les opérations de ratissage afin de retrouver d'éventuelles victimes supplémentaires. Elles assurent également travailler à sécuriser les zones touchées et à apporter l'aide nécessaire aux populations sinistrées, qualifiant la situation d'« exceptionnelle ». Sur le plan préventif, la Direction provinciale de l'Éducation nationale à Safi a annoncé la suspension des cours, lundi 15 décembre 2025, dans l'ensemble des établissements scolaires de la province, en raison de la dégradation des conditions météorologiques et des bulletins d'alerte émis par les services de la météorologie. La Direction générale de la météorologie (DGM) avait averti dès samedi de fortes pluies parfois orageuses dans plusieurs provinces du royaume, ainsi que de chutes de neige à partir de 1 700 mètres d'altitude. Dimanche soir, la DGM a de nouveau signalé que des pluies intenses localement orageuses sont attendues mardi à travers le pays. Si les crues et intempéries ne sont pas rares au Maroc, elles surviennent dans un contexte paradoxal : le pays fait face à une sécheresse sévère pour la septième année consécutive, illustrant les déséquilibres climatiques croissants auxquels le royaume est confronté.

M. S.

FRAPPE DE DRONES TUANT PLUS DE 30 CIVILS AU SOUDAN

Le chef de l'ONU s'inquiète des attaques des FSR

Le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, est profondément alarmé par une frappe de drone qui aurait tué au moins 30 civils dans l'État soudanais du Darfour du Sud, a déclaré vendredi son porte-parole adjoint, Farhan Haq.

L'attaque aurait eu lieu lundi à environ 150 km au sud-ouest du chef-lieu de cet Etat, Nyala, a-t-il précisé. Elle survient alors que le nombre de victimes civiles dans les régions du Darfour et du Kordofan, en particulier celles causées par les frappes de drones, continue d'augmenter rapidement.

D'autres victimes civiles ont été signalées lors d'une autre frappe le même jour sur la ville de Kutum au Darfour du Nord, a ajouté M. Haq. M. Guterres condamne toutes les attaques contre les civils et les infrastructures civiles et exige que toutes les parties respectent leurs obligations en vertu du droit international, y compris le droit international humanitaire et les normes internationales des droits de l'Homme, dans toutes les zones de conflit actif au Soudan, a dit le porte-parole.

Farhan Haq a déclaré qu'à l'approche du millième jour de la guerre civile au Soudan, le secrétaire général réitérait son appel à tous les Etats ayant une influence sur les parties à prendre des mesures immédiates et à user de leur influence pour imposer un cessez-le-feu immédiat et mettre fin aux flux d'armes qui alimentent le conflit.

M. Guterres appelle également les parties à convenir d'une cessation immédiate des hostilités et à reprendre les pourparlers afin de parvenir à un cessez-le-feu durable et à un processus politique global, inclusif et mené par le Soudan, a poursuivi M. Haq, ajoutant que les Nations Unies sont prêtes à soutenir toute mesure sincère visant à mettre fin aux combats au



Soudan et à tracer la voie vers une paix durable.

SEPT MORTS DANS UNE AUTRE FRAPPE CIBLANT UN HÔPITAL

Dimanche, sept personnes ont été tuées et douze blessées lors d'une frappe de drone des FSR (Forces de soutien rapide), sur un hôpital militaire de Dilling, une zone située dans le Kordofan-Sud, selon une source médicale. "Des patients et leurs proches figurent parmi les victimes", a précisé la même source, en expliquant

que l'hôpital militaire de Dilling "sert les habitants de la ville et de ses environs, en plus du personnel militaire". En cours depuis avril 2023, le conflit qui oppose l'armée soudanaise aux FSR, a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et des millions de déplacés, provoquant ce que l'ONU qualifie de "pire crise humanitaire au monde". Les Nations unies ont confirmé en novembre l'état de famine à Kadougli, capitale assiégée du Kordofan-Sud, et classé Dilling comme "à risque élevé".

R. I.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE Cap-Vert et l'UE signent un accord de financement de 20 millions d'euros

Le gouvernement du Cap-Vert et l'Union européenne (UE) ont signé vendredi à Praia un accord de financement de 20 millions d'euros (environ 23,5 millions de dollars) visant à atteindre les Objectifs de développement durable (ODD). L'accord, signé par le vice-Premier ministre Olavo Correia et l'ambassadrice de l'UE au Cap-Vert, Sylvie Millot, est axé sur une croissance inclusive et verte, dont deux millions d'euros sont alloués à l'assistance technique. Selon M. Correia, cette somme d'argent, non remboursable, sera octroyée pour une durée de trois ans. Elle financera des secteurs

structurels de l'économie capverdienne, tels que la transition énergétique, l'action climatique, l'économie circulaire et la transition numérique, tant dans le secteur public que privé. Dans le cadre de l'économie bleue, Olavo Correia a annoncé des investissements dans la structuration des infrastructures du pays, notamment dans les ports de Mindelo, Porto-Novo et Palmeira, situés respectivement sur les îles de São Vicente, Santo Antão et Sal. "Ce sont trois projets d'envergure pour l'avenir du Cap-Vert", a-t-il souligné, ajoutant qu'ils ont un impact direct et indirect sur la qualité de vie de la

population. De son côté, Mme Millot, s'est dite "très satisfaite" de la signature par l'UE du nouveau programme d'appui budgétaire, qui renforcera davantage le partenariat privilégié avec l'archipel. "L'appui budgétaire est une forme particulière de coopération que nous ne pouvons pas mettre en œuvre avec tous nos partenaires", a insisté la diplomate, précisant que cela exige un cadre macroéconomique solide, ainsi que des progrès en matière de gestion des finances publiques, de politiques publiques et de réformes ambitieuses favorisant un développement durable.

R. I.

CAMEROUN

Au moins huit morts dans un accident de la route

Au moins huit personnes sont mortes dans un accident de la route survenu vendredi matin à Tiko, dans la région camerounaise du Sud-Ouest, ont annoncé des autorités. Le chauffeur d'un camion-citerne transportant du carburant a perdu le contrôle de son véhicule, lequel a percuté plusieurs véhicules et bâtiments en bordure de route. L'accident a déclenché une violente explosion suivie d'un incendie qui a ravagé une dizaine de maisons. "Les freins du camion ont lâché et le chauffeur, ne pouvant maîtriser le véhicule, a percuté des constructions. Dans sa chute, une explosion s'est produite, entraînant un incendie grave. Le camion-citerne est complètement calciné et d'autres véhicules ont été incendiés", a précisé Viang Mekala, le préfet du département du Fako, où se situe Tiko. Les sapeurs-pompiers sont immédiatement intervenus pour maîtriser le feu et rétablir la circulation. Les blessés ont été évacués vers les hôpitaux les plus proches, tandis que les morts ont été acheminés vers la morgue de l'hôpital de Tiko. Les forces de l'ordre ont ouvert une enquête pour déterminer les causes exactes de l'accident. Les autorités locales poursuivent l'évaluation de l'étendue des dégâts matériels.

R. I.

BÉNIN

La police saisit 70 paquets de chanvre indien

La police béninoise a annoncé jeudi avoir intercepté, dans la nuit de mardi à mercredi, une motocyclette transportant un colis volumineux contenant 70 paquets de chanvre indien à Illéchi, au cœur du village frontalier d'Illara, selon un communiqué de la Direction générale de la police publiée à Cotonou. Selon la même source, les agents en patrouille ont été alertés par le comportement suspect du conducteur. Face à l'interpellation, l'individu a abandonné sa moto pour prendre la fuite à pied vers la brousse environnante, précise le communiqué. Les enquêteurs ont découvert 70 paquets soigneusement emballés contenant du chanvre indien. Le commissariat frontalier a immédiatement ouvert une enquête afin de retrouver le fugitif, selon la même source.

R. I.

TUNISIE

La Loi de finances 2026 entre en vigueur

La Loi de finances de Tunisie pour l'année 2026 a été promulguée par le président de la République avant d'être publiée vendredi au Journal officiel de la République, ce qui signifie son entrée en vigueur officielle. La publication de la loi, après avoir été signée par Kaïs Saïed, suite à l'adoption par l'Assemblée des représentants du peuple et le Conseil national des régions et des districts (les deux chambres du Parlement tunisien), constitue la dernière étape de tout un processus législatif démarré au début du mois en cours.

R. I.

COTONOU, BENIN

Des jeunes manifestent condamnant la tentative de coup d'État

Des jeunes issus d'une dizaine de mouvements représentant les douze départements administratifs du Bénin ont organisé samedi une marche pacifique dans les rues de Cotonou pour condamner fermement la tentative de coup d'Etat du 7 décembre et saluer la bravoure des forces de défense et de sécurité restées loyales à l'ordre constitutionnel, a constaté Xinhua sur place. Partis de Fidjrossé en direction de la Place de l'Amazone, sur un itinéraire de plus de cinq kilomètres, les manifestants, estimés à plus de 5.000 personnes, ont chanté et scandé des slogans hostiles aux mutins.

R. I.

APRÈS L'EFFONDREMENT D'UNE CONSTRUCTION À DURBAN EN AFRIQUE DU SUD

Au moins deux morts et plusieurs personnes piégées

Au moins deux personnes ont été tuées et plusieurs autres coincées après l'effondrement vendredi d'un bâtiment de plusieurs étages en construction au sommet d'un temple à Durban, en Afrique du Sud, ont indiqué les autorités locales. Le nombre exact de personnes bloquées sous les décombres n'a pas été immédiatement communiqué par les autorités, mais huit blessés ont été soi-

gnés et transportés vers des hôpitaux voisins. "A l'heure actuelle, il a été confirmé que deux personnes ont malheureusement été déclarées décédées, et que trois autres seraient encore en vie, mais bloquées sous les décombres", a déclaré Kelsey-Jae Myrik, porte-parole d'IPSS Medical Rescue, un prestataire local de services de secours.

Cinq personnes ont été secourues d'un côté du bâti-

ment sans blessures graves, a déclaré la porte-parole, ajoutant que les secouristes continuent à rechercher les personnes encore coincées sous les décombres. Prem Balram, responsable de Reaction Unit South Africa, une société de sécurité et d'intervention d'urgence, a déclaré que le bâtiment semblait avoir trois ou quatre étages et servait d'extension au temple. Un ouvrier du bâtiment qui a survécu a

déclaré que son employeur faisait partie des personnes bloquées sous les décombres. Les rapports préliminaires indiquent que le temple était parfaitement opérationnel et qu'une autre structure était en cours de construction au-dessus. La municipalité locale d'eThekweni a déclaré dans un communiqué que la construction semblait être non autorisée, sans plans de construction approuvés.

R. I.

BLIDA. DEPUIS DÉBUT 2025

Près de 700 retraités ont bénéficié du dispositif d'aide sociale

Près de 700 retraités et ayants droit à Blida ont bénéficié, depuis le début de l'année 2025, des prestations du dispositif d'aide sociale du Fonds national des retraites (FNR), a-t-on appris dimanche auprès de cet organisme.

Quelque 687 retraités, principalement des personnes âgées, des personnes aux besoins spécifiques ou vivant dans des conditions sociales difficiles, ont été pris en charge dans le cadre du dispositif d'aide sociale relevant du Fonds national des retraites (FNR), a indiqué à l'APS, le directeur de l'agence locale du FNR, Abdellahim Adrar, en marge de la 4e édition de la Semaine de l'aide sociale. Ce dispositif, mis en place en 2003, s'adresse notamment aux retraités dont l'état de santé ne permet pas de se déplacer vers les agences du FNR. Les prestations consis-



tent en des visites à domicile pour l'évaluation des besoins, l'accomplissement des démarches administratives, l'obtention d'équipements et de fournitures médicales, ainsi que la prise de rendez-vous auprès des établissements de santé et des centres de cures thermales, selon la même source. A ce titre, 90 équipements médicaux ont été remis au cours de l'année en cours,

dont des outils d'aide à la marche, des fauteuils roulants, des appareils auditifs et des équipements orthopédiques. Ces journées d'information qui se poursuivront jusqu'au 20 décembre, visent à rapprocher les retraités et à les informer sur les services du Fonds, notamment les nouvelles prestations numériques, dont le service de reconnaissance faciale permettant de confir-

mer l'existence d'une personne et de l'identifier à distance, sans déplacement ni présentation de certificat de vie. A noter que l'agence de Blida compte plus de 130.000 retraités inscrits, dont près de 75.000 bénéficiaires directs, soit 60%, et près de 49.000 bénéficiaires de pensions transférées au profit des ayants droit, a précisé M. Adrar.

CONSTANTINE. CISA 2025

L'IA favorise la promotion et l'évolution du système alimentaire et nutritif

Les participants au 2ème Congrès international sur les sciences alimentaires (CISA 2025) ouvert dimanche à Constantine ont mis en avant l'importance de l'intelligence artificielle (IA) dans la promotion et l'évolution du système alimentaire et nutritif pour une santé publique en adéquation avec les priorités nationales en la matière.

"L'intelligence artificielle s'impose comme un levier stratégique pour transformer les sciences alimentaires et de la nutrition au service de la santé publique", ont considéré des spécialistes au premier jour de ce Congrès international placé sous le thème "Durabilité, innovation et santé". Grâce à sa capacité à analyser rapidement des données complexes, l'IA contribue à améliorer la qualité et la sécurité des aliments, à optimiser leur formulation et à développer une nutrition plus saine, a souligné la professeure Karima

Benmohamed dans son intervention intitulée "L'IA au cœur de la médecine de précision". De sa part, la professeure Halima Boughelout, directrice de l'établissement organisateur de l'évènement à savoir l'Institut de Nutrition, d'Alimentation et des Technologies Agro-Alimentaires (INATAA) de l'université Frères Mentouri (Constantine 1), également présidente du Congrès, a insisté sur "l'impératif d'utiliser les moyens de l'IA pour l'optimisation de certains procédés et le perfectionnement des expériences et recherches en vue de trouver un profil ou un comportement nutritionnel adapté pour contrer les nouvelles habitudes alimentaires pas toujours saines".

Dans ce contexte, la même spécialiste a insisté sur l'urgence de "favoriser l'innovation et des systèmes alimentaires plus durables en usant de l'IA qui joue désormais un rôle clé dans la promotion et

l'évolution de ce domaine essentiel au bien-être des populations".

Le CISA 2025 dont l'organisation s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique visant à développer la recherche algérienne dans ce domaine stratégique se poursuit jusqu'à lundi avec la participation d'une dizaine de pays étrangers comme la Pologne, la Tunisie, le Burkina Faso et la Belgique en plus de 350 participants des 4 coins du pays issus d'universités, centres de recherche institutions publiques et entreprises du secteur agro-alimentaire, selon les organisateurs. Le Congrès international abordera 4 axes principaux à savoir "l'alimentation et la santé publique", "l'alimentation fonctionnelle et la santé", "produits innovants et santé" ainsi que le volet en rapport avec l'IA dans les sciences alimentaires.

BOUMERDÈS. COLLECTIVITÉS

Plus de 5 milliards de DA pour le secteur des travaux publics en 2026

Le secteur des travaux publics à Boumerdès a bénéficié d'une enveloppe de plus de cinq (5) milliards DA, au titre du programme sectoriel de développement de l'exercice 2026, destinée à la réalisation de nouveaux projets et à la réhabilitation du réseau routier local, a-t-on appris dimanche auprès de la direction du secteur. Cette dotation permettra la concrétisation de plusieurs opérations de développement visant à répondre aux préoccupations des citoyens, a indiqué la directrice locale des travaux publics, Ferial Sayoud, en

marge du Conseil exécutif de la wilaya consacré à l'examen de la situation du secteur. Les projets programmés pour 2026 portent notamment sur la réalisation de plusieurs ouvrages d'art, dont un viaduc pour relier les communes de Sidi Daoud et Ben Choud (Est de la wilaya), un autre pour relier la commune de Legata à la RN85 et au chemin de wilaya (CW) N35, ainsi que deux ponts dans la commune de Kharrouba (Ouest), reliant la CW 66 à la RN29, selon la même source. Le plan d'action du secteur des travaux publics pour 2026

prévoit également le renforcement et la réhabilitation de plusieurs axes routiers, à l'instar du tronçon de la RN25 entre Baghlia et Dellys sur 18 km, de l'ancien tracé de la RN68 entre Bordj Menaiel et Cap Djinet, ainsi que des travaux d'entretien sur la RN12 (10 km) et la RN5 entre Beni Amrane et Ammal sur 17 km, en plus de la maintenance d'ouvrages maritimes au niveau des ports. Par ailleurs, cette enveloppe servira également à l'aménagement de voies d'accès à des cités d'habitations, dont un accès entre le quartier Ben Merzouka et la

rocade N2 de Boudouaou, un autre sur l'axe Semaïdia-Ouled Brahim reliant Hammadi à Khemis El Khechna, ainsi que la réalisation d'un échangeur reliant la cité AADL à la cité "Ellouz" de Thenia sur la RN5. Il est également prévu l'achèvement de projets en cours, dont le renforcement de la RN5 sur 13 km, la réhabilitation de la RN68 entre Issers et Chaabat El Amer sur 11 km, ainsi que l'achèvement du projet de dédoublement de la RN68 entre Bordj Menaiel et Cap Djinet, a conclu Mme Sayoud.

BOUIRA. REBOISEMENT

Plantation de 200 arbustes de différentes espèces à Saharidj

Une opération de plantation de 200 arbustes de différentes espèces, a été menée par les services du Parc national du Djurdjura (PND) dans la forêt de Bouira et relevant du secteur de Tala Rana, a-t-on appris dimanche de la direction du PND. Inscrite dans le cadre des festivités célébrant la Journée mondiale de la montagne (11 décembre), cette opération de plantation a été menée sur le site de l'ancienne décharge publique de Saharidj, avec la participation de plusieurs secteurs, comme les forêts, la Protection civile, la Gendarmerie nationale (GN) ainsi que le Croissant-Rouge algérien (CRA), selon les détails fournis par le PND. "L'objectif principal de cette opération de reboisement est de redonner à cet espace sa vocation forestière, de contribuer à la restauration et à la préservation de l'environnement local et du milieu naturel, d'améliorer le paysage et de limiter les risques d'érosion", a expliqué à l'APS le directeur du PND, Ahmed Dahmouche. Dans le cadre de cette opération, 200 arbustes représentant quatre espèces de plants à savoir Stirculia, Acacia, Caroubier, et Mélia, ont été mis en terre à Saharidj, selon les détails fournis par M. Dahmouche. Toujours dans le cadre de la célébration de la Journée internationale de la montagne, les services du PND, à travers les secteurs d'Aït Ouabane et le secteur de Tirourda, à Tizi Ouzou, ainsi que la circonscription des forêts de Larbaa Nath Irathen, ont organisé deux actions de plantation, une première plantation de 150 cèdres à Tizi Oumalou, dans la Commune d'Abi Youcef, et une seconde de 280 sujets de chêne-liège à Icharidjen, dans la commune d'Aït Aggacha, a ajouté le même responsable.

TIZI-OUZOU. SOLIDARITÉ

Une caravane médico-sociale au profit des personnes âgées

La Direction de l'action sociale et de la solidarité (DASS) de la wilaya de Tizi-Ouzou a organisé une caravane de solidarité médico-sociale au profit des personnes âgées et aux besoins spécifiques, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution. L'initiative, lancée jeudi dernier, vise à distribuer diverses aides matérielles et à apporter une assistance aux catégories vulnérables. Elle cible 121 personnes âgées démunies et une personne aux besoins spécifiques, réparties sur 43 communes de la wilaya, a-t-on précisé de même source. Les aides, composées essentiellement de literie (notamment des matelas orthopédiques), de couvertures et d'autres produits de parapharmacie, ainsi que d'un fauteuil roulant (pour la personne aux besoins spécifiques), ont été acheminées au domicile des bénéficiaires par les agents des cellules de solidarité de proximité de la DASS, a-t-on ajouté.

TIMIMOUN. FESTIVAL INTERNATIONAL DU COUSCOUS**Clôture de la 8^e édition**

La 8^e édition du Festival international du couscous, placée cette année sous le signe "Plat de convivialité, mémoire et innovation", a pris fin, dimanche soir à Timimoun, avec une cérémonie de remise de prix aux participants, cuisiniers, chercheurs et experts.

ors de la cérémonie de clôture, ont été honorés des membres de délégations participantes, dont celles du Sahara Occidental, d'Irak et de Palestine, ainsi que des chefs cuisiniers de Tunisie, du Cameroun et du Liban, et de nombreux cuisiniers, chercheurs et spécialistes nationaux venus de différentes wilayas du pays, en présence des autorités locales. La directrice de la société organisatrice "Chohra Prod", Chahrazed Aiouaz, a estimé que cette édition a été "un succès" et a vu la participation de différentes wilayas et d'une dizaine de pays. Le secrétaire général de la wilaya de Timimoun, Adel Chaoui, a indiqué, pour sa part, que cette manifestation a constitué un espace propice de rencontre et d'échange culturel, ainsi qu'une tribune pour faire connaître le couscous dans ses différentes variétés, un des principaux éléments du patrimoine culturel algérien.

L'événement a coïncidé avec une période où Timimoun connaît une grande dynamique et une riche activité, avec la tenue de plusieurs manifestations culturelles, touristiques et historique, et constitue une occasion de valoriser et promouvoir les composantes touristiques et culturelles de la wilaya, a-t-il ajouté. Pour sa



part, le chef cuisinier camerounais, Axel Mbetcha Tiezan, qui a été primé à ce festival, a affirmé que "le couscous nous rassemble, tout comme nous a rassemblé le festival de Timimoun, reflétant ainsi réellement l'unité africaine".

Cette édition du festival international du couscous (11-14 décembre) a vu l'organisation de plusieurs activités liées au patrimoine culinaire représenté par le couscous, à l'instar d'une conférence sur l'histoire de ce plat populaire en Algérie, ainsi que d'une séance de dégustation de différentes préparations de ce plat traditionnel, répandu dans les différentes wilayas du pays, à l'exemple de "Couscous Serayer" de Timimoun. Cette édition du festival a été initiée sous le parrainage des ministères du Tourisme et de l'Artisanat, et

de la Culture et des Arts, et sous l'égide du wali de Timimoun, et marquée par la participation de 10 pays, dont le Sahara Occidental, invité d'honneur. La manifestation a pour objectif de faire connaître le patrimoine culinaire algérien, notamment le couscous, et sa relation avec les cuisines africaine et arabe, ainsi que l'artisanat traditionnel algérien, en plus de célébrer la cinquième année du classement par l'Unesco du couscous parmi le patrimoine immatériel de l'humanité, en tant que dossier multinational au nom de l'Algérie et de pays du Maghreb. Ce festival est organisé depuis 2018 pour mettre en lumière les activités liées au couscous, et raffermir les liens culturels entre l'Algérie et les pays du monde.

BORDJ BOU-ARRÉIDJ. AADL3**Pose de la première pierre de 2.200 logements**

Le wali de Bordj Bou Arréridj, Kamel Nouicer, a présidé dimanche en compagnie du directeur général de l'Agence nationale d'amélioration et de développement du logement (AADL), Riad Guemdani, la cérémonie de pose de la première pierre du projet de réalisation de 2.200 logements location-vente du programme AADL 3 au nouveau pôle urbain Boumergued du chef-lieu de wilaya. M. Guemdani a indiqué

que la pose de la première pierre "vient en application des orientations du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, relatives à la domiciliation du programme AADL 3 à travers les wilayas, ce projet étant le neuvième de ce programme". "A Bordj Bou Arréridj, il sera procédé à la domiciliation de 2.200 logements sur deux sites du nouveau pôle urbain, portant le

nombre total des logements domiciliés à l'échelle nationale à ce jour à 23.415 unités", a-t-il indiqué. Le même responsable a rassuré les souscripteurs en affirmant que "l'agence suit leurs préoccupations de près sur les réseaux sociaux et médias, notamment en ce qui concerne le paiement de la première tranche", soulignant que l'agence, en tant qu'entreprise citoyenne, "œuvre à étudier toutes les propositions et mettre en oeuvre ce qui sert

l'intérêt des souscripteurs". La wilaya de Bordj Bou Arréridj a bénéficié d'un quota de 4.000 unités location-vente du programme AADL 3 dont une première tranche de 2.200 logements sur deux sites du pôle urbain Boumergued. Sur le premier site de 12 hectares, 1.200 logements seront réalisés et sur le second qui s'étend sur 7 hectares, 1.000 logements seront construits dans des délais de 18 mois, selon la fiche technique du projet.

KHENCHELA. AU TITRE DU PROGRAMME COMPLÉMENTAIRE DE DÉVELOPPEMENT**Plus de 5.000 foyers raccordés au gaz naturel**

Plus de 5.340 foyers ont été raccordés au réseau de distribution de gaz naturel dans le cadre du programme complémentaire de développement, dont a bénéficié la wilaya de Khencela, a-t-on indiqué, dimanche, à la direction de distribution de l'électricité et du gaz. Le responsable de la communication de la direction, Mohamed-Tahar Boukheil, a déclaré à l'APS que la wilaya de Khencela avait bénéficié de 91 opérations de raccordement au réseau de distribution de gaz naturel dans le cadre du programme complémentaire de développement, dont 88 ont été concrétisées, permettant à 5.340 foyers situés dans 20 communes de profiter des avantages de cette énergie propre.

Il a également fait savoir que dans le cadre du même programme, lancé en 2023, pas moins de 7 centres de distribution publique de gaz ont été réalisés. M. Boukheil a ajouté que trois opérations de

raccordement au réseau de gaz naturel sont en cours de réalisation, accusant des taux d'avancement des travaux "variables", et qu'elles seront mises en service "au cours du premier trimestre de l'année 2026". Le même responsable a

rappelé que le budget alloué dans le cadre du programme complémentaire de développement pour raccorder 91 groupements d'habitation de la wilaya de Khencela au réseau de gaz naturel, est de l'ordre de 7,5 milliards de dinars.

BATNA. CÉRÉALES**Réception de 2 centres de proximité de stockage de blé à Barika et Ouled Sellam**

Deux centres de proximité de stockage de céréales ont été réceptionnés dimanche après-midi à Barika et Ouled Sellam sous l'égide du wali de Batna, Riadh Benahmed. La capacité de stockage de chaque centre atteint 50.000 quintaux, a indiqué à l'occasion le directeur des services agricoles (DSA), indiquant que les deux structures ont été mises à la disposition de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) pour les exploiter. La wilaya de Batna a ainsi réceptionné à ce jour cinq centres de proximité de stockage de céréales dans le cadre d'un programme sectoriel centralisé, selon le même responsable qui a rappelé que trois autres centres ont été déjà mis en service dans les communes d'El Djezzar, de Seggana et d'Ayoun Lassafir. Ces cinq centres qui totalisent une capacité de 250.000 quintaux portent les capacités de stockage de céréales de la wilaya à 1,2 millions quintaux en attendant l'achèvement des travaux de réalisation d'un silo à grains dans la commune d'El Madher, selon la même source. Une session de formation à la maintenance des installations de ces structures de stockage sera organisée "prochainement" au profit des techniciens qui y travaillent, a-t-on indiqué.

SÉTIF. CONSERVATION DES FORêTS
Ouverture de 39 km de pistes forestières depuis début 2025

Des pistes forestières de 39 km de long ont été ouvertes depuis le début de l'année 2025 dans plusieurs communes de la wilaya Sétif, a-t-on appris dimanche auprès du Conservateur local des forêts. M. Abdelmalek El Ayeb a précisé que l'opération s'inscrit dans le cadre du programme initié par les services de la Conservation des forêts pour prévenir et lutter contre les incendies de forêts et désenclaver les populations de ces régions. L'opération a concerné les communes de Béni Mouhli, Harbil, Ain Abbassa, Serdj El Ghoul, Babor et Oued El Bared du Nord de la wilaya, connues pour leur dense couverture forestière et relief accidenté et contribue à renforcer la prévention et faciliter l'intervention des services concernés en cas de feux de forêts outre l'amélioration des conditions de déplacement des habitants et leur désenclavement. Dans le cadre de la même opération, 4 km de pistes ont été ainsi aménagés dans la commune de Babor, selon la même source. La wilaya de Sétif compte 1.503,1 km de pistes forestières, plus de 195 hectares de lignes anti-incendie, 116 points d'eau, 11 retenues d'eau et 13 tours de surveillance, a rappelé M. El Ayeb.

DJELFA. UNIVERSITÉ ZIANE-ACHOUR**Accord de financement pour trois projets en entrepreneuriat**

Trois (3) projets relevant du Centre d'entrepreneuriat de l'Université Ziane-Achour de Djelfa ont obtenu un accord de financement dans le cadre des résultats de la Commission de sélection, d'agrément et de financement des projets auprès du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a-t-on appris dimanche du recteur de l'université. Selon le recteur de l'Université, Aïlam El-Hadj, ces projets visent à soutenir et promouvoir l'entrepreneuriat chez les étudiants universitaires. Ils portent sur la création d'un laboratoire d'analyses médicales, ainsi que sur la production de charbon à partir de différents matériaux. Les porteurs de ces projets devraient bénéficier d'un financement pour la création de micro-entreprises. Par ailleurs, cinq (5) autres projets sont actuellement en cours d'évaluation au niveau de la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique, en vue de leur financement et de leur accompagnement, a ajouté le même responsable. Ils concernent notamment un dispositif connecté de mesure du poids destiné aux personnes à mobilité réduite, un système de stérilisation intégrant trois technologies, ainsi que des solutions intelligentes pour la gestion de l'énergie gazière, l'irrigation agricole et le suivi et la géo-localisation des têtes de bétail, selon la même source.

CAN-2025

Cinq talents issus de l'Académie du Paradou dans la liste des Verts

L'Académie du Paradou continue de s'imposer comme l'un des piliers fondamentaux du football algérien.

Al'approche de la Coupe d'Afrique des Nations Maroc 2025, la page officielle de l'Athletic Paradou a mis à l'honneur ses anciens pensionnaires convoqués avec l'équipe nationale algérienne, soulignant une nouvelle fois l'excellence de son travail de formation.

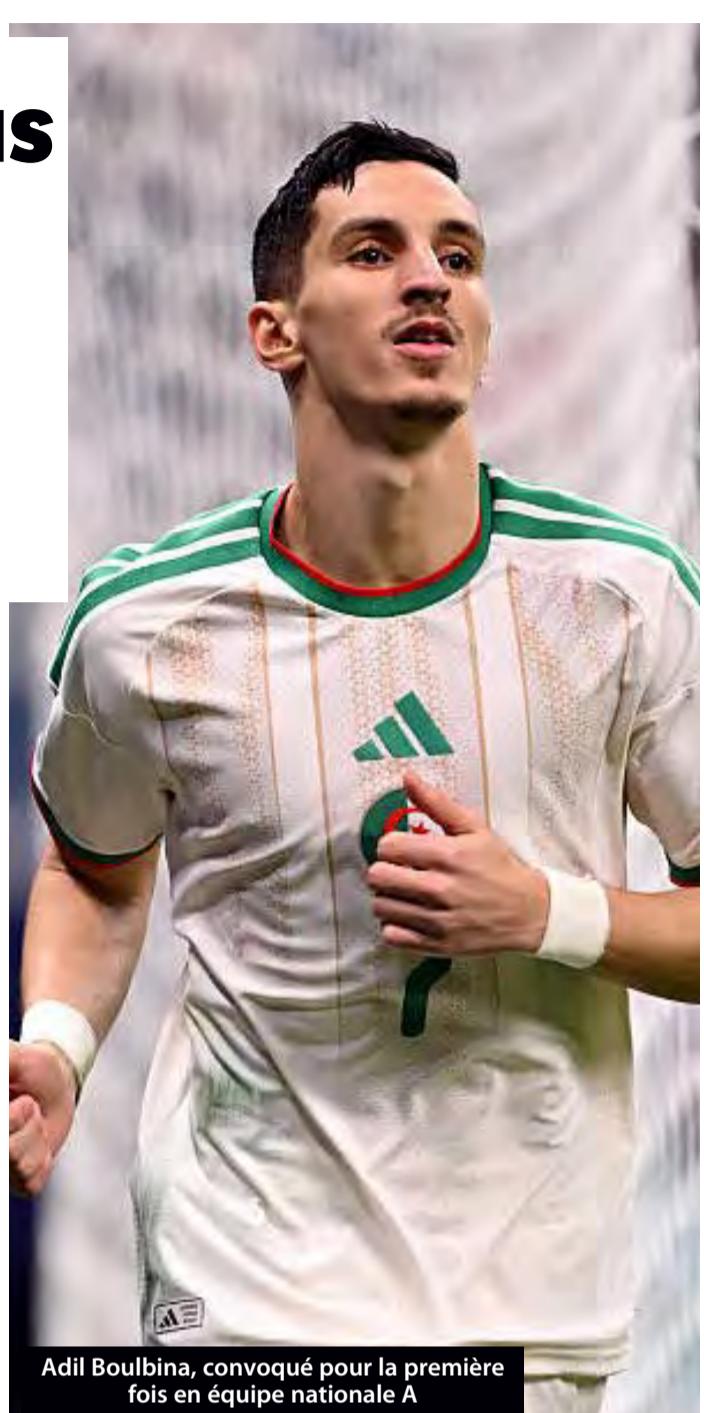
Ils sont cinq joueurs, tous issus de la célèbre académie algéroise, à figurer dans la liste des Verts concernés par cette grande échéance continentale : Ramy Bensebaini, Youcef Atal, Hicham Boudaoui, Adam Zorgane et Adel Boulbina. Un chiffre symbolique qui témoigne de la continuité et de la qualité du projet sportif du Paradou.

Ces joueurs, aujourd'hui confirmés sur la scène nationale et internationale, incarnent parfaitement la philosophie de l'académie : former des footballeurs complets, techniquement raffinés, tactiquement intelligents et mentalement prêts pour le haut niveau. Leur

présence dans la sélection nationale n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'années de travail rigoureux, de suivi individualisé et d'un investissement constant dans la formation des jeunes talents.

À travers un message fort, le club a rappelé sa vocation première : « Cinq joueurs issus de l'Académie du Paradou représenteront les couleurs de l'équipe nationale lors de la CAN 2025 », avant d'ajouter une devise qui résume son engagement : « Le Paradou, une académie au service de la patrie et du football national ».

Dans un contexte où la formation locale devient un enjeu stratégique pour l'avenir du football algérien, l'Académie du Paradou s'érige en modèle à suivre. Sa contribution à l'équipe nationale renforce non seulement le vivier des Verts, mais confirme également que l'investissement dans la jeunesse demeure la clé d'un succès durable.



Adil Boulbina, convoqué pour la première fois en équipe nationale A

Ph: DR

À quelques jours du coup d'envoi de la CAN 2025, cette reconnaissance vient récompenser un projet visionnaire et raviver l'espoir des supporters

algériens, fiers de voir des talents formés localement porter haut les couleurs nationales sur la scène africaine.

Hakim S.

MANCHESTER CITY Nico O'Reilly profite de l'absence d'Aït Nouri et s'impose comme une nouvelle arme pour les Citizens

As seulement 20 ans, Nico O'Reilly s'est parfaitement illustré durant la période d'absence du latéral algérien Rayan Aït Nouri. Profitant de cette opportunité, le jeune défenseur gauche a su s'imposer dans la hiérarchie et devenir un élément important du système de Pep Guardiola. Son niveau de performance a été tel qu'il a fait l'objet d'éloges réguliers de la part du technicien catalan. O'Reilly a même été convoqué lors du dernier rassemblement de la sélection anglaise, où il a débuté le match en tant que titulaire – un signe fort de la reconnaissance de son évolution.

UN LATÉRAL MODERNE, PERFORMANT ET DÉCISIF

L'un des points les plus marquants de l'élosion d'O'Reilly réside dans son apport offensif. Capable d'occuper toute la largeur du terrain, d'apporter du sur-nombre et de participer activement à la construction, le joueur n'a pas seulement assuré l'intérim : il a brillé. 6 contributions décisives (buts + passes)

Une série positive pour Manchester City : 5 victoires et 1 nul lorsqu'il est aligné, des prestations solides contre des adversaires de poids, dont le Real Madrid et Liverpool. Le jeune latéral se montre entreprenant, techniquement propre et



parfaitement adapté à la philosophie de City, ce qui explique l'intérêt croissant qu'il suscite chez Guardiola.

AÏT NOURI, VICTIME DE LA BLESSURE... PUIS DE LA CAN

L'histoire aurait pu être différente sans la longue indisponibilité de Rayan Aït Nouri, éloigné des terrains depuis deux mois. L'Algérien, qui avait réussi à gagner

la confiance de Guardiola par sa polyvalence et sa progression défensive, voit aujourd'hui sa place menacée.

Et à peine remis, le latéral des Verts doit désormais rejoindre la sélection algérienne pour disputer la Coupe d'Afrique des Nations, ce qui offre à O'Reilly une nouvelle fenêtre pour confirmer sa montée en puissance.

UN DUEL QUI S'ANNONCE PASSIONNANT POUR LA SUITE DE LA SAISON

Lorsque Rayan Aït Nouri reviendra à Manchester après la CAN, il devra fournir un énorme travail pour récupérer sa place de titulaire. Car une chose est claire : O'Reilly a changé la donne.

Deux profils, deux styles, un même poste... et un seul objectif : convaincre Guardiola.

La concurrence sera d'autant plus intense que City dépend énormément de la qualité de ses latéraux dans sa structure de jeu. La situation illustre parfaitement la philosophie de Manchester City : la performance du moment prime sur le statut.

O'Reilly a su saisir sa chance avec maturité et impact. Aït Nouri, de son côté, devra revenir plus fort et prouver qu'il reste le meilleur choix pour le coach des Citizens.

H. S.

AMBITIONS AFRICAINES AFFIRMÉES

Le MCA passe à l'attaque

À l'approche du mercato hivernal, le MC Alger affiche clairement ses intentions. Conscient des exigences croissantes sur la scène nationale et continentale, le Doyen prépare une offensive ciblée pour renforcer son effectif. Deux noms dominent l'actualité mouloudéenne : Relebophile Mofokeng et Achraf Abada. Deux dossiers distincts, mais révélateurs d'une même ambition, celle de bâtir une équipe capable de viser plus haut.

Conscient de la nécessité d'étoffer son groupe pour aborder la seconde moitié de la saison avec davantage de garanties, le MC Alger est passé à l'action. À l'approche du mercato hivernal, la direction du Doyen a décidé de frapper fort en ciblant deux profils bien précis : l'attaquant sud-africain Relebophile Mofokeng, sociétaire des Orlando Pirates, et le défenseur axial de l'ASO Chlef, Achraf Abada. Deux joueurs convoités, deux pistes suivies avec méthode. Le premier dossier mène le club algérois à l'autre bout du continent africain. Selon nos informations, le MC Alger a officiellement transmis, hier, une proposition aux dirigeants des Orlando Pirates afin de tenter d'enrôler Relebophile Mofokeng. Cette démarche est le fruit d'une concertation entre le président du MCA et l'entraîneur Rkulani Mokwena. Le technicien sud-africain a insisté sur la nécessité de renforcer l'équipe avec des joueurs capables d'évoluer au plus haut niveau continental, notamment en Ligue des champions. Mofokeng présente un profil qui séduit fortement la direction mouloudéenne. Explosif, percutant et déjà rompu aux joutes africaines, l'attaquant sud-africain possède l'expérience et les qualités techniques recherchées. Sa valeur marchande est estimée à environ deux millions d'euros, un montant conséquent que le MCA espère toutefois revoir à la baisse. Déterminé à marquer l'histoire du club et à viser une deuxième étoile africaine, le président du Doyen se dit prêt à consentir un effort financier important pour mener ce dossier à son terme.

DINAMO ZAGREB
Bennacer signe son premier but

Le milieu international algérien Ismaïl Bennacer, a marqué son premier but de la saison avec le Dinamo Zagreb, dimanche en déplacement face à Slaven Belupo (5-2), lors de la 17e journée du championnat croate de football. Titularisé par l'entraîneur Mario Kovačević, le joueur algérien a marqué le troisième but de son équipe sur un tir des 25 mètres (35e). L'autre international algérien de la formation de Zagreb, Moncef Bakrak, a également débuté dans le onze de départ. Il s'est distingué par une passe décisive sur l'action de l'égalisation (1-1, 5e). Il a cédé sa place en seconde période (64e). A l'issue de cette victoire, le Dinamo Zagreb conserve sa place de leader avec 35 points, à une longueur de son dauphin, Hajduk Split (34 points), qui est allé s'imposer samedi sur la pelouse du NK Lokomotiva Zagreb (3-1). Bennacer, qui a trouvé la plénitude de ses moyens après un passage à vide pour cause de blessure, a rejoint le Dinamo Zagreb en septembre dernier, à titre de prêt pour une saison, avec option d'achat, en provenance de l'AC Milan (Italie). Il avait évolué avec l'Olympique Marseille (France) en prêt, pendant les six derniers mois du précédent exercice, mais sans pour autant parvenir à convaincre les dirigeants marseillais de le conserver. Bennacer et Bakrak figurent sur la liste des 28 joueurs, dévoilée samedi par le sélectionneur national Vladimir Petković, en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2025, prévue du 21 décembre au 18 janvier 2026.



Achraf Abada

MOKWENA, UN ATOUT... ET UNE CONTRAINTE À LEVER

Dans ce dossier, Rkulani Mokwena pourrait jouer un rôle déterminant. Sa connaissance approfondie du marché sud-africain, ses relations et sa crédibilité auprès des joueurs constituent des leviers importants pour faciliter les discussions et convaincre Mofokeng de relever le défi algérois. Toutefois, un obstacle réglementaire demeure. Avec quatre joueurs étrangers déjà enregistrés, le MCA devra impérativement libérer une licence afin de finaliser l'opération. Selon certaines sources, la direction envisagerait la vente de Zougrana pour ouvrir la voie à l'arrivée du joueur sud-africain. Parallèlement à cette piste africaine, le MC Alger accélère sur le dossier local d'Achraf Abada. Convaincu par les performances solides du défenseur axial de l'ASO Chlef, la direction mouloudéenne cherche à devancer la concurrence. Déjà intéressé avant la Coupe arabe, le MCA avait entamé des discussions préliminaires avec les responsables chéliens. Ces derniers avaient préféré temporiser, estimant que les prestations du joueur pouvaient attirer des offres plus importantes, notamment de l'étranger. L'élimination de l'équipe nationale A' a cependant rebattu les cartes. Le MCA a récemment envoyé un nouvel émissaire à Chlef afin de relancer les échanges. Selon nos sources, les discussions ont été jugées positives. La direction de l'ASO Chlef reste néanmoins dans l'attente d'un éventuel contact étranger. En l'absence d'une offre jugée satisfaisante, Achraf Abada pourrait obtenir le feu vert pour rejoindre le Doyen, exclusivement dans le cadre d'une transaction financière, le club chéhifien refusant toute formule d'échange.

COUPE D'ALGERIE 2025-2026 (16ES DE FINALE)

L'USMA en patron

Tenant du trophée, l'USM Alger n'a pas manqué son entrée dans la phase décisive de la Coupe d'Algérie. Sérieux, appliqués et portés par un Ghacha en état de grâce, les Rouge et Noir ont validé leur billet pour les huitièmes de finale en dominant nettement le MO Constantine. Une victoire logique qui confirme les ambitions du club algérois dans une épreuve qui ne tolère aucun relâchement.

L'USM Alger s'est qualifiée pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Algérie de football 2025-2026 en disposant du MO Constantine sur le score sans appel de 3-0, dimanche soir au stade du 5-Juillet d'Alger, pour le compte des 1/16es de finale. Face à une formation pensionnaire de Ligue 2, qui a créé la surprise en éliminant la JS Kabylie (1-0) vendredi, grâce à une réalisation de Bilel Bensaha juste avant la pause. Cette qualification de l'USMA s'inscrit dans une série de rencontres riches

M. A. T.

Le contrat de l'attaquant libérien Emmanuel Ernest résilié

La direction de l'USM Alger a annoncé dimanche soir la résiliation du contrat de l'avant-centre international libérien, Emmanuel Ernest, trois mois après son recrutement au sein du club algérois de la Ligue 1 Mobilis de football. "La direction de l'USM Alger annonce, à la demande de la Direction générale des sports, que le contrat d'une saison liant le club à l'attaquant Ernest a été résilié d'un commun accord", indique un communiqué de l'USMA. La direction de l'USM Alger a souhaité à l'attaquant libérien le meilleur pour la suite de sa carrière. Arrivé début du mois de septembre pour un contrat d'un an, l'attaquant libérien (24 ans) n'a finalement inscrit aucun but avec la formation usmiste.

JS KABYLIE DANS LA TOURMENTE
Des changements en vue dans la gouvernance

La JS Kabylie traverse une période de turbulences marquée par une série de résultats décevants qui ont ravivé les interrogations autour de la gestion du club. La récente défaite à domicile face à l'USM Alger en championnat, suivie d'une élimination prématurée en Coupe d'Algérie contre l'USM El Harrach, pensionnaire de Ligue 2, a provoqué un climat de doute au sein de la famille « Jaune et Vert ».

Ces contre-performances ont relancé le débat sur la nécessité de revoir les mécanismes de gouvernance et d'opérer une réorganisation en profondeur afin de remettre le club sur bons rails. Selon plusieurs sources concordantes, le propriétaire majoritaire ATM Mobilis envisagerait des changements au niveau du Conseil d'administration de la SSPA/JSK. L'objectif serait clair : renforcer la stabilité institutionnelle, améliorer la gouvernance et insuffler une nouvelle dynamique sportive et administrative à l'équipe. Dans ce contexte, le nom d'Achour Chelloul revient avec insistance pour occuper le poste de président du Conseil d'administration. Une option qui ne surprend guère les observateurs, tant l'homme connaît parfaitement les rouages du club. Ancien président de la JS Kabylie, puis directeur général après l'entrée de Mobilis dans le capital, Chelloul dispose d'une solide expérience et demeure, par ailleurs, actionnaire de la société sportive.

Interrogé sur ces rumeurs, Achour Chelloul a toutefois adopté une position prudente. Sans confirmer ni infirmer son éventuel retour, il a indiqué n'avoir reçu aucun contact officiel à ce jour : « J'ai appris cette information comme tout le monde, mais je n'ai été contacté par personne jusqu'à présent. » Une déclaration mesurée qui laisse la porte ouverte à toutes les hypothèses, en attendant une prise de position officielle de Mobilis dans les prochains jours.

Entre attentes, spéculations et espoirs de renouveau, les supporters de la JS Kabylie suivent de près l'évolution de la situation, espérant des décisions à la hauteur de l'histoire et des ambitions du club, afin d'ouvrir une phase plus stable et plus lisible pour l'avenir.

Hakim S.

LIGUE 1 MOBILIS
La LFP fixe les horaires des matchs de la 13e journée

La Ligue de football professionnel (LFP) a dévoilé dimanche les horaires des matchs de la 13e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, prévue les 18, 19, et 20 décembre. Cette 13e journée débutera le jeudi 13 décembre, avec trois matchs au menu, dont celui du leader le MC Alger, en déplacement à Ouargla pour défier le nouveau promu le MB Rouissat (17h00). Trois rencontres sont programmées le vendredi 14 décembre, dont l'affiche ES Sétif - JS Kabylie (18h00), alors que les deux derniers rendez-vous se joueront le samedi 15 décembre. Au terme de la 12e journée, le MCA caracole en tête avec 25 points, à quatre longueurs de ses poursuivants directs : l'Olympique Akbou et le MC Oran. Le "Doyen" compte trois matchs en moins.

Programme de la 13e journée :

Jeudi 13 décembre 2025 :
ASO Chlef - MC Oran 17h00
MB Rouissat - MC Alger 17h00
USM Alger - ES Ben Aknoun 20h00

Vendredi 14 décembre 2025 :
MC El-Bayadh - USM Khencela 14h30
CS Constantine - Parado AC 17h00
ES Sétif - JS Kabylie 18h00

Samedi 15 décembre 2025 :
JS Saoura - ES Mostaganem 15h00
CR Belouizdad - Olympique Akbou 18h00.

SPORTS ET LOISIRS DE PROXIMITÉ

Constantine investit

La wilaya de Constantine poursuit ses efforts en matière de développement des équipements de jeunesse et de sport. Deux complexes sportifs de proximité seront prochainement réceptionnés, avec pour objectif d'offrir aux jeunes et aux familles des espaces modernes, accessibles et adaptés à la pratique sportive et aux activités de loisirs.



Mourad. Par ailleurs, la commune d'El Khroub devra accueillir, début 2026, une piscine semi-olympique ainsi qu'une piscine de proximité.

Toujours dans le cadre du renforcement des infrastructures sportives, deux terrains de football seront réceptionnés au cours du premier semestre 2026 à la circonscription administrative Ali Mendjeli.

Le premier, d'une capacité de 3.000 places et doté d'une piste d'athlétisme conforme aux normes, est situé à l'entrée de la ville. Le second, d'une capacité de 2.000 places, se trouve à la sortie de la ville en direction d'Aïn Smara, avec un taux d'avancement des travaux estimé à 40 %.

À travers ces projets structurants, la wilaya de Constantine affiche sa volonté de faire du sport un véritable levier de cohésion sociale et de promotion de la jeunesse.

M. A. T.

MONDIAUX 2026 DES U20 DE CROSS-COUNTRY

La sélection algérienne en stage du 18 au 28 décembre à Béjaïa

La sélection algérienne U20/Garçons de cross-country effectue un stage bloqué du 18 au 28 décembre courant à Béjaïa, en vue des prochains championnats du Monde, prévus le 10 janvier à Tallahassee (Etats-Unis), a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). L'équipe est composée de Kaddour Naïl, Mohamed Amine Soukou, Zakaria Touahria, Amir Mouad Baroud, Mouez Belhaddad et Ahmed Saber Messabis, qui avaient décroché leurs qualification pour cet événement samedi dernier, lors d'une course de sélection organisée par la Direction technique de la FAA à la Forêt de Bouchaoui à Alger.

Trois entraîneurs ont été requis pour encadrer les jeunes crossmen algérien pendant ce stage de préparation à Béjaïa : Ahmed Naïl, Abdelbasset Tamma et Saâd Teniba. Pour jauger leurs capacités et évaluer leur niveau avant leur départ aux Etats-Unis, les jeunes athlètes algériens disputeront le Challenge national de Cross-country "La Soummam", prévu le 27 décembre courant à Béjaïa.

ATHLÉTISME / SEMI-MARATHON DE TRIPOLI (EDITION 2025)

Large domination des coureurs algériens

L'édition 2025 du semi-marathon de Tripoli, disputée samedi matin dans la capitale libyenne, a été remportée par le coureur algérien Abdelkader Besseké chez les messieurs, et par sa compatriote Souad Aït Salem chez les dames. Cette course, disputée sur une distance de 21 kilomètres, en présence de plusieurs centaines de participants, a été outrageusement dominée par les coureurs algériens, ayant raflé la plupart des podiums. Outre Besseké, qui l'a

EQUITATION

Le cavalier Mouataz Noune remporte le trophée fédéral du concours national d'Endurance

Le cavalier Mouataz Noune du club équestre d'Aïn Defla a remporté le trophée fédéral du concours national d'endurance, disputé samedi sur une distance de 80 kilomètres au centre équestre de la commune de Djemaa à Batna. Le cavalier Mouataz Noune montant "Chahla" s'est imposé devant Djamel El Zahaf sur "Gafsa" du club équestre Mouloudiet Foursane El-Mohammadi d'Alger et Fartas Hacène du club ASLE de Tiaret enfourchant "Merbah". Le titre par équipes est revenu au club Golden Horse de Batna. Le niveau technique de la compétition a été jugé "appréciable" par les spécialistes. A noter la bonne organisation de cet événement sportif tout au long de son déroulement, sur un parcours assez technique, dans une ambiance de convivialité et de fair-play. Cette compétition de sports équestres, organisée par la Fédération équestre algérienne (FEA) en collaboration avec la Ligue équestre de Batna de wilaya de Batna, a été marquée par la participation d'une trentaine de cavaliers âgés de 14 ans et plus et des chevaux de 6 ans et plus représentant une dizaine de clubs équestres du pays. Les lauréats ont été récompensés par de trophées et cadeaux, en présence des membres de la FEA et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Batna.

LUTTES ASSOCIÉES

L'EJ Oran et le club Champions oranais se distinguent

Les lutteurs des clubs Espoir jeunesse d'Oran et ceux du CSA club Champions oranais se sont distingués au championnat de wilaya de luttes associées seniors messieurs, en style libre et gréco-romain, clôturé samedi soir à la salle spécialisée de Haï Hamri d'Oran. Les lutteurs de l'EJ Oran et du CSA champions oranais ont imposé leur domination, lors de cette compétition dans les deux styles, montant à plusieurs fois sur le podium dans les différentes catégories de poids. Le vice-président de la fédération Algérienne de luttes Associées, Houari Hamdi, s'est déclaré satisfait de la belle prestation des participants à cette compétition, dont le niveau technique a été jugé très appréciable et encourageant. Cette compétition de deux jours, organisée par la Ligue de wilaya d'Oran de luttes associées en collaboration avec la Fédération algérienne de la discipline (FALA) et la direction de la Jeunesse et des Sports, a regroupé 70 lutteurs seniors représentant 10 clubs. L'issue de cette phase, le vainqueur de la catégorie de poids, en lutte libre comme en gréco-romaine, a déroulé son billet pour la phase finale du championnat d'Algérie seniors, prévue le mois de janvier à la salle la Coupe du complexe sportif Mohamed Boudiaf à Alger.

LIGA

Le Real Madrid se reprend face à Alavés

La défaite était interdite pour que Xabi Alonso évite la foudre: le contrat a été rempli grâce à deux buts de Kylian Mbappé et Rodrygo, permettant au Real Madrid de s'imposer dimanche à Alavés (2-1), offrant un répit à l'entraîneur madrilène.

Cette victoire lors de la 16e journée de Liga, fut loin d'un long fleuve tranquille. Et pour le Real Madrid, il ne faudra sans doute retenir que le résultat. Le sous-texte de ce match était connu: Xabi Alonso n'aurait a priori pas survécu à une désillusion de plus. Les deux défaites de suite au Santiago-Bernabéu, et l'impegnable bilan de deux victoires sur les huit derniers matches ne lui laissaient guère de marge auprès des dirigeants merengues. L'histoire dira si cette victoire ne lui offre qu'un maigre sursis ou si elle signe le réveil d'une formation clairement en manque de confiance ces dernières semaines. Elle permet en tout cas au Real de conserver sa 2e place et de revenir à quatre points du Barça, solide leader qui a signé sa septième victoire de rang samedi face à Osasuna (2-0) avec un doublé de Raphinha. Le début de ce match couperet face à Alavés, un adversaire que les Madrilènes ont pourtant l'habitude de rosse (19 victoires sur les 21 derniers duels), ne poussait guère à l'optimisme. Certes privés de la quasi totalité de ses défenseurs cadres, les joueurs de Xabi Alonso semblaient encore une fois empruntés, sans saveur, destinés à subir. Les deux défaites en trois jours contre le Celta Vigo en Liga et Manchester City en Ligue des champions pesaient sans doute encore lourd... Mais Mbappé, absent face à City, allait



sonner le réveil madrilène. Après une perte de balle de Denis Suarez, le Français, idéalement lancé, exécutait un contre parfait, conclu par un crochet et une frappe du droit imparable pour tromper le gardien Antonio Sivera (24).

SOULAGEMENT

Un soulagement palpable a alors traversé le banc madrilène, tout comme lorsque Courtois a réalisé une parade décisive dans le temps additionnel. Mais tout s'est effondré à vingt minutes de la fin du match avec un but de Carlos Vicente, lancé à la limite du hors jeu, qui allait fusiller Courtois (68). L'étincelle côté madrilène est venue de Vinicius, dont l'activité, aussi brouillonne soit-elle, est encore traversée de fulgurances. Il servait parfaitement Rodrygo qui, du pied droit, n'alla pas rater l'occasion d'éviter une belle crise juste avant les fêtes (76). Le sursaut

des Madrilènes est toutefois encore très loin de la dynamique des Barcelonais, invaincus depuis le 25 novembre toutes compétitions confondues, et qui imposent aux Merengue un rythme effréné. Le mano à mano va se poursuivre encore un peu, mais le Real va continuer à devoir regarder aussi derrière lui. Villarreal, qui n'a pas joué dimanche face à Levante en raison de la météo, reste 4e à quatre longueurs du Real. Et l'Atlético, vainqueur samedi face Valence (2-1), pourrait lui aussi venir titiller les chevilles madrilènes en cas de nouveau faux pas. Dans le bas de tableau, les mauvais résultats de la Real Sociedad, aux portes de la zone de relégation (15e), ont eu raison de l'entraîneur Sergio Francisco, remercié dimanche. Un mauvais jour pour les mauvais élèves puisque le Real Oviedo, 19e, a fait de même en écartant Luis Carrón après un peu plus de deux mois à ce poste.

BUNDESLIGA

Le Bayern accroché pour la première fois à domicile

Intraitables depuis le début de la saison avec 12 victoires et un nul et 37 points pris sur 39, les Bavarois avaient l'habitude de ne laisser que des miettes à leurs adversaires. Leur seul faux pas jusqu'alors était un nul sur le terrain de l'Union Berlin, le 8 novembre (2-2). Mayence, 18e et bon dernier de Bundesliga avec six points et un seul succès en treize rencontres, avait tout de la victime désignée pour une nouvelle correction. D'autant que le club rhénan avait l'habitude de repartir de Munich sur des scores fleuves: 6-0 en mars 2018, 6-1 en août 2019, 5-2 en janvier 2021, 6-2 en octobre 2022 et 8-1 en mars 2024. Comme prévu, les visiteurs ont d'abord ployé face au rouleau compresseur bavarois. Lennart Karl, le prodige de 17 ans, a

ouvert le score à la 29e minute sur une remise de Serge Gnabry à l'issue d'un mouvement initié par Michael Olise et relayé par Harry Kane.

Mardi dernier, Karl avait contribué à la victoire renversante du Bayern contre le Sporting Portugal (3-1) en Ligue des champions, devenant à 17 ans et 290 jours le plus jeune joueur à marquer dans trois matches consécutifs de C1 (contre Bruges, à Arsenal et contre le Sporting). En dépit d'une domination outrageante des champions en titre (85% de possession, 11 tirs cadrés à 2 et sept corners à zéro), Mayence a réussi à recoller dans le temps additionnel de la première période grâce à une tête du défenseur Kacper Potulski à la réception d'un coup franc (45e+2). La mainmi-

se du Bayern, toujours aussi forte à la reprise, est restée stérile avec très peu de positions de frappe pour les joueurs de Vincent Kompany. C'est Mayence qui a une nouvelle fois plombé l'ambiance avec un but de Jae-sung Lee d'une tête croisée qui a trompé Manuel Neuer (67e).

DES POURSUIVANTS À DISTANCE

Les Munichois ont pressé en fin de match mais se sont souvent heurtés au gardien Daniel Batz, qui n'a cependant rien pu faire face à Harry Kane qui a remis les deux équipes à égalité sur penalty (87e). "Quand vous affrontez des équipes qui se battent pour chaque point, elles savent bien défendre, elles savent protéger leur surface, elles savent

faire des arrêts, des blocages... et c'est exactement ce qui s'est passé", a commenté le meilleur buteur du championnat (18 buts) au micro de DAZN. Cette saison, le Bayern a subi sa seule défaite le 26 novembre en Ligue des champions à Arsenal (3-1). Certes freiné en championnat, le Bayern peut voir venir car ses poursuivants ont eux aussi marqué le pas et restent à bonne distance. Le troisième, Dortmund (29 pts), n'a pu faire mieux qu'un nul 1-1 dimanche à Fribourg. Les joueurs de la Ruhr, réduits à dix après l'expulsion de Jobé Belligham, n'ont pas profité du faux pas du RB Leipzig (29 pts), battu vendredi soir par l'Union Berlin (3-1) mais toujours dauphin grâce à une meilleure différence de buts. Dimanche soir, Stuttgart est allé s'imposer 4-0 à Brême, ce qui lui permet de grimper à la sixième place (25 pts). Lors de la prochaine journée, samedi, Leipzig recevra Leverkusen (4e) et Dortmund accueillera Monchengladbach (11e). Nul doute que, pour sa part, le Bayern se méfiera de son déplacement à Heidenheim, actuel avant-dernier.

LIGUE 1 FRANÇAISE

L'OM bat Monaco et retrouve le podium

Marseille a battu Monaco (1-0) dimanche au Vélodrome en clôture de la 16e journée de Ligue 1, grâce à un but de Mason Greenwood qui permet aux Olympiens de grimper à nouveau sur le podium. Malmenés par les Monégasques, dont deux buts ont été refusés pour hors-jeu, les Marseillais ont gagné grâce à la 11e réalisation de leur attaquant anglais (82e). L'OM (32 pts) reprend la troisième place à Lille grâce à une meilleure différence de buts. Monaco (23 pts), qui encaisse sa 5e défaite en six matches, tombe à la 9e place.

PREMIER LEAGUE

Cite ne lâche pas Arsenal, jour de fête à Sunderland

Manchester City et Aston Villa, tous deux vainqueurs dimanche, ne lâchent pas d'une semelle le leader Arsenal avant les festivités de fin d'année, que le promu Sunderland a déjà célébrées contre l'ennemi Newcastle (1-0) dans un stade en ébullition. Pour les émotions, il fallait être au Stadium of Light, où les Black Cats ont remporté dans une ambiance exceptionnelle le sulfureux "Wear-Tyne Derby", le premier disputé depuis dix ans en championnat à Sunderland. Pour la course au titre, il fallait regarder Manchester City surclasser Crystal Palace (3-0) et voir Aston Villa renverser West Ham (3-2) au London Stadium, de l'autre côté de la capitale britannique. Le leader Arsenal (1er, 36 pts) ne compte que deux points d'avance sur les "Citizens" et trois de plus que les "Villans" après 16 journées. Chelsea referme le Top-4 avec deux longueurs d'avance sur Palace, Liverpool et Sunderland. Manchester United, à la huitième place, peut doubler ce trio s'il s'impose lundi à Old Trafford contre Bournemouth. L'affiche du jour entre Sunderland et Newcastle s'est joué sur un but-gag, contre son camp, de l'attaquant Nick Woltemade. La recrue la plus coûteuse de l'histoire des Magpies a voulu écarter un centre de Nordi Mukiele mais il a placé une tête imparable sous la barre de son gardien, crucifié au tout début de la seconde période (46e).

Cela ne pouvait pas faire plus plaisir aux supporters des Black Cats, extatiques au coup de sifflet final. "Les derbies, il faut les gagner, peu importe comment", a réagi le capitaine Granit Xhaka. "Cette victoire est vraiment méritée, nous avons été matures et les gars ont été incroyables", a ajouté l'entraîneur Régis Le Bris. Le conte de fées du promu se poursuit, mais le plus dur arrive probablement avec la Coupe d'Afrique des Nations (21 décembre-18 janvier) qui va le priver d'une demi-douzaine de joueurs.

HAALAND, ENCORE LUI

Manchester City se rapproche lui des festivités de fin d'année avec un appétit de géant, porté par l'élan de quatre succès consécutifs en Premier League, cinq toutes compétitions confondues en ajoutant celui ramené du Real Madrid en milieu de semaine. A Selhurst Park, dimanche, les Citizens ont pris leur revanche sur Crystal Palace (3-0), leur bourreau de la dernière finale de Coupe d'Angleterre, grâce à un doublé d'Erling Haaland (41e, 88e) et un autre but de Phil Foden (69e).

Le serial-buteur norvégien compte 17 buts après 16 journées, six de plus que son actuel dauphin brésilien Igor Thiago de Brentford (11 buts). "Erling est un attaquant qui marque des buts, mais en seconde période, il a su conserver le ballon. Il a su gérer les situations. Il nous a aidés à rester compacts", l'a félicité son entraîneur Pep Guardiola. Les supporters de Palace ont accompagné le deuxième but de Haaland, sur penalty, en chantant "Où étais-tu à Wembley?", en référence à sa finale perdue en coupe face aux Eagles en mai dernier. Ceux d'Aston Villa sont passés par toutes les émotions à West Ham (3-2). Ils ont été sonnés 29 secondes après le coup d'envoi par un but de Mateus Fernandes, le plus rapide de la saison en Premier League (1re, 0-1), ils ont retrouvé le sourire rapidement (9e, 1-1) puis l'ont perdu un quart d'heure après quand Jarrod Bowen a marqué (24e, 2-1). Finalement, l'équipe d'Unai Emery s'en est sortie sur un doublé de Morgan Rogers (50e, 79e). Nottingham Forest a par ailleurs enfoncé Tottenham (3-0) et son entraîneur Thomas Frank pour prendre un peu ses distances avec la zone rouge.

UNION EUROPÉENNE

Un accord dans la douleur sur les quotas de pêche pour 2026

L'un des problèmes les plus urgents concerne la population de maquereaux dans l'Atlantique Nord, qui a chuté de façon dramatique. La situation est extrêmement préoccupante, et des pays tiers, comme la Norvège, sont accusés de surpêche sans tenir compte des avis scientifiques.

Le Conseil des ministres de l'Agriculture et de la pêche de l'UE a approuvé les limites de capture et l'effort de pêche pour 2026, et dans certains cas jusqu'en 2028. L'accord réglemente les stocks commerciaux les plus critiques de l'Atlantique, de la mer du Nord, de la Méditerranée et de la mer Noire. L'effort de pêche combine la taille des navires et la puissance des moteurs avec le nombre de jours passés à pêcher.

Après deux jours de discussions, les 27 États membres sont parvenus à un compromis qui concilie les recommandations scientifiques et la viabilité économique du secteur. Le ministre danois de la Pêche, Jacob Jensen, a expliqué que cet accord « donne aux pêcheurs une certitude quant à leurs possibilités de pêche pour 2026 » et vise à garantir « les meilleures conditions possibles pour un secteur de la pêche durable à l'avenir ».

ÉVOLUTION DES QUOTAS PAR ZONE

Pour l'Atlantique et la mer du Nord, l'UE gère de manière autonome 24 totaux admissibles de captures (TAC). Les chiffres sont en hausse pour des espèces telles que la cardine, qui a augmenté de 12 % dans les eaux au sud du golfe de Gas-

MENÉES DANS LES EAUX INTERNATIONALES

Les opérations américaines « remettent en cause le droit international »

Les opérations menées par les Etats-Unis dans les eaux internationales pour s'en prendre à des activités supposées de trafic de drogue remettent en cause le droit international et soulèvent des questions sur la cohérence de l'Occident dans l'application de ses principes, a déclaré le Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez. Dans une interview exclusive publiée vendredi par le magazine italien L'Espresso, M. Sanchez a déclaré que les Etats-Unis avaient mené des exécutions dans les eaux internationales sans procédure judiciaire, sous le prétexte de combattre le trafic de drogue. Selon lui, cette remise en cause du droit international est profondément préoccupante et renforce les critiques extérieures selon lesquelles l'Occident applique ses principes de manière incohérente. L'administration américaine a intensifié ces derniers mois ses opérations de lutte contre le trafic de drogues dans les Caraïbes et dans les eaux proches du Venezuela, arguant d'efforts pour enrayer le trafic de drogue, dans un contexte de tensions continues entre Washington et Caracas. M. Sanchez a appelé toutes les parties à résoudre leurs différends par des moyens pacifiques et politiques pour éviter une nouvelle escalade.

Ph:DR



cogne, et la langoustine, avec une augmentation de 54 % dans la même zone. En revanche, les captures autorisées de sole commune (en baisse de 45 % dans le Kattegat et la Baltique), de chincharde dans les eaux portugaises (en baisse de 5 %), de lieu jaune (en baisse de 13 %) et de baudroie (en baisse de 1 %) sont en baisse. Autre symbole de la complexité des négociations entre les 27 États membres : pour la première fois en 40 ans, l'Irlande ne pourra plus bénéficier des « Préférences de La Haye », un mécanisme lui accordant des quotas plus élevés pour certaines espèces.

La France, ainsi que la Belgique, les Pays-Bas, la Pologne et l'Allemagne, ont formé une minorité de blocage s'opposant à leur mise en œuvre. « L'exclusion des préférences irlandaises constitue un accord inédit qui permettra de maintenir une équité dans la répartition des quotas de maquereaux, alors que l'ensemble des pêcheries européennes sont confrontés à

une situation critique », a justifié dans un communiqué Catherine Chabaud, ministre française déléguée chargée de la Mer et de la Pêche.

Le maquereau constitue un cas particulier : les ministres ont fixé des quotas provisoires pour le premier semestre avec une réduction de 70 %, dans l'attente de la conclusion des consultations entre les pays côtiers de l'Atlantique Nord-Est. Mais les consultations entre États côtiers de l'Atlantique nord-est sont encore en cours. En Méditerranée occidentale où la réduction de la pêche avait tendu les négociations l'année dernière, les États européens ont cette fois décidé de reconduire les mêmes niveaux de captures en 2026. L'accord « offre une stabilité apparente » aux pêcheurs méditerranéens, mais les « populations de poissons restent soumises à une pression importante après des décennies de surpêche », a critiqué l'organisation environnementale Oceana.

R. I.

ITALIE

Une grève contre le projet de budget touche le pays et perturbe les services

Dans toute l'Italie, des centaines de milliers de travailleurs ont participé vendredi à une grève nationale de 24 heures pour protester contre le projet de budget du gouvernement pour 2026, perturbant les transports publics, les écoles et d'autres services clés. La grève a été déclenchée à l'appel de la Confédération générale italienne du travail (CGIL), le plus grand syndicat italien, en opposition au plan budgétaire de 18 milliards d'euros approuvé mi-octobre par le gouvernement de la Première ministre Giorgia Meloni. Le projet de budget doit encore être approuvé par les deux chambres du parlement d'ici la fin de l'année et pourrait être modifié au cours du processus législatif. L'arrêt de travail de vendredi a partiellement perturbé la plupart des sec-

teurs publics, notamment l'éducation, la santé, les transports locaux et les services postaux, ainsi que les opérations de plusieurs entreprises privées. Selon l'agence de presse ANSA, les organisateurs ont affirmé qu'environ 500.000 personnes sont descendues dans les rues du pays. Des manifestations ont eu lieu dans des dizaines de villes, avec des rassemblements majeurs à Rome, Milan, Bologne et Florence. A Florence, Maurizio Landini, le leader de la CGIL, s'est adressé à une foule estimée à 100.000 personnes, appelant le gouvernement à renforcer les mesures fiscales et financières pour soutenir les familles ouvrières, les retraités et les jeunes, et à élargir l'accès à des logements publics et à des services de transport abordables. Le projet de budget est actuellement exa-

miné par la commission des finances du Sénat et sera ensuite soumis à la chambre plénière pour débat et vote, avant d'être examiné par la Chambre des députés, la chambre basse.

R. I.

SIE – VENEZUELA

Poutine et Maduro ont discuté de la coopération bilatérale

Le président russe Vladimir Poutine a eu une conversation téléphonique avec son homologue vénézuélien Nicolas Maduro jeudi, lors de laquelle ils ont discuté de la coopération bilatérale et de la situation du Venezuela, a annoncé le Kremlin dans un communiqué. Selon le communiqué, les deux dirigeants ont échangé des points de vue sur la poursuite du développement des relations bilatérales amicales, conformément à un accord de partenariat stratégique et de coopération entré en vigueur en novembre 2025. Ils ont réaffirmé leur engagement mutuel en faveur de la mise en œuvre cohérente de projets communs dans les domaines commercial, économique, énergétique, financier, culturel, humanitaire et autres, a également noté le Kremlin. Le communiqué a ajouté que Vladimir Poutine a exprimé sa solidarité avec le peuple vénézuélien et réaffirmé son soutien à la politique du gouvernement de Nicolas Maduro visant à sauvegarder les intérêts et la souveraineté nationaux face à une pression extérieure croissante.

R. I.

LA RUSSIE L'A AFFIRMÉ

90% du fioul déversé dans le détroit de Kertch en 2024 retiré

Plus de 90% du fioul déversé lors d'un accident survenu dans le détroit de Kertch fin 2024 a été récupéré, a déclaré vendredi le vice-Premier ministre russe Vitaly Savylyev. Après le naufrage de deux pétroliers russes dans le détroit de Kertch le 15 décembre 2024, plus de 185.000 tonnes de sable et de terre contaminés ont été récupérées en vue de leur élimination et de leur vente, a dit M. Savylyev. Selon le vice-Premier ministre, le fioul a été pompé hors de la poupe échouée de l'un des pétroliers en mars, tandis que la majeure partie du fioul a été retirée de la proue du pétrolier en octobre et novembre.

R. I.

RUSSIE ET UKRAINE

Transfert de corps de soldats

La Russie a transféré à l'Ukraine plus de 11.000 corps de soldats ukrainiens morts au combat, tandis qu'elle a reçu 201 corps de soldats russes de la part de l'Ukraine, a déclaré jeudi le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov. Au cours du second cycle de pourparlers de paix à Istanbul au mois de juin dernier, les deux parties ont conclu un accord sur l'échange de prisonniers de guerre et des corps des soldats tombés au combat. En vertu de cet accord, plusieurs sessions d'échange ont eu lieu. Après le transfert à grande échelle de plus de 6.000 soldats ukrainiens morts au combat en juin, ces échanges se sont poursuivis tous les mois de juillet à novembre.

R. I.

AUSTRALIE

Au moins 16 morts dans une attaque à Sydney

Au moins 16 morts dans une attaque visant la communauté juive de Sydney, selon le Premier ministre de Nouvelle-Galles du Sud, Chris Minns. « Cet acte lâche et terrifiant est choquant et douloureux à voir, et représente certaines de nos pires craintes concernant le terrorisme à Sydney », a-t-il déclaré. « Cette attaque visait la communauté juive de Sydney. Le premier jour de Hanoukka. Ce qui aurait dû être une nuit de paix et de joie, célébrée dans cette communauté avec les familles et les sympathisants, a été brisé par cette attaque horrible et malveillante ». La police de Nouvelle-Galles du Sud a confirmé avant qu'un des tireurs a été abattu, le deuxième tireur présumé est dans un état critique.

R. I. /Agences

GEL ILLÉGAL DES AVOIRS RUSSES

Moscou ripostera rapidement à la décision de l'UA

La Russie prendra des mesures de rétorsion rapides contre le gel illégal des avoirs russes par l'Union européenne (UE), a averti samedi la porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova.

Dans une déclaration publiée sur le site Internet du ministère, Mme Zakharova a condamné les actions de l'UE, les qualifiant de violation grave du droit international, affirmant que tout gel ou confiscation des avoirs souverains de la Russie constituait une disposition illégale sans le consentement de Moscou. "Notre réponse ne se fera pas attendre", a-t-elle déclaré, soulignant que la Banque de Russie avait déjà intenté une action en dommages-intérêts contre le dépositaire central de titres Euroclear, basé à Bruxelles, devant le tribunal d'arbitrage de Moscou. Le procès porte sur les activités illégales d'Euroclear et sur l'intention de la Commission européenne d'utiliser les actifs russes sans autorisation. Mme Zakharova a également critiqué les responsables de l'UE, en particulier la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, pour avoir entravé les efforts pacifiques visant à résoudre la crise ukrainienne. Elle a averti que les actions de l'UE nuiraient non seulement à son propre système financier, mais aussi à sa réputation mondiale, affectant son statut de partie-



PH. DR

naire commercial et d'investissement fiable. Vendredi, l'UE a annoncé qu'elle gèlerait indéfiniment les actifs russes afin de faciliter l'utilisation de ces fonds pour les besoins financiers et militaires de l'Ukraine. Cette mesure contourne l'exigence précédente d'un accord unanime de tous les membres de l'UE pour prolonger le gel des avoirs. Lors du prochain sommet de l'UE jeudi, les dirigeants discuteront de l'utilisation des avoirs gelés comme garantie pour des "prêts de réparation" à l'Ukraine.

247 MILLIARDS DE DOLLARS BLOQUÉS
Le Conseil de l'Union européenne (UE)

a décidé vendredi d'interdire tout transfert vers la Russie des avoirs gelés appartenant à la banque centrale russe et se trouvant au sein du bloc, invoquant le conflit en cours en Ukraine. "Cette décision a été prise en urgence afin de limiter les dommages causés à l'économie de l'Union", a-t-il dit dans un communiqué. La mesure interdit tout transfert direct ou indirect d'actifs ou de réserves de la banque centrale de Russie, ainsi que les transactions impliquant "toute personne morale, entité ou organisme agissant pour le compte ou sous la direction de la banque centrale de Russie", a précisé le Conseil.

R. I.

AFFRONTEMENTS ENTRE LE CAMBODGE ET LA THAÏLANDE 26 morts en une semaine

Le conflit entre la Thaïlande et le Cambodge a fait au moins 26 morts depuis son début le 7 décembre, rapportent dimanche des médias, citant les autorités des deux pays voisins. Un premier civil thaïlandais a été tué dimanche par des éclats de roquettes tirées par les forces cambodgiennes, selon les autorités thaïlandaises. Au moins 14 militaires thaïlandais et 11 civils cambodgiens ont en outre péri depuis le début du conflit, qui a également fait quelque

800.000 déplacés de part et d'autre de la frontière, selon des bilans officiels thaïlandais et cambodgiens. Les deux pays s'accusent mutuellement d'avoir déclenché les hostilités et de s'en prendre aux civils. Selon le porte-parole du ministère thaïlandais de la Défense, Surasart Kongsiri, le Cambodge a bombardé plusieurs provinces frontalières samedi soir et dimanche. Les autorités cambodgiennes ont pour leur part, fait état de tirs d'artillerie vers leur territoire et de bombardements par des avions

thaïlandais dimanche. Samedi, le Cambodge a fermé tous ses postes-frontière avec la Thaïlande, et des travailleurs migrants se sont retrouvés bloqués d'un côté ou de l'autre. De son côté, l'armée thaïlandaise a imposé un couvre-feu dans certaines parties des provinces de Sa Kaeo et Trat. La Thaïlande et le Cambodge se disputent la souveraineté de territoires où se trouvent des temples de l'Empire khmer le long de leur frontière longue d'environ 800 km, tracée au début du XXe siècle

durant la période coloniale. En juillet, un premier épisode de violences avait fait 43 morts en cinq jours et poussé quelque 300.000 personnes à évacuer, avant un cessez-le-feu sous l'égide des Etats-Unis, de la Chine et de la Malaisie. Les deux pays avaient conclu le 26 octobre un accord de cessez-le-feu sous l'égide des Etats-Unis. Mais Bangkok l'a suspendu quelques semaines plus tard après l'explosion d'une mine ayant blessé plusieurs de ses soldats.

R. I.

APRÈS LE PASSAGE DE L'OURAGAN MELISSA

Cuba signale plus de 100 000 maisons endommagées

Plus de 116.000 habitations ont été endommagées dans les régions orientales de Cuba, touchées en octobre dernier par l'ouragan Melissa, ont annoncé les autorités du pays. Selon un récent bilan, "sur les 116.100 habitations endommagées, plus de 93.000 maisons ont été recensées dans la province de Santiago de Cuba, la région qui a enregistré le plus de dégâts". En outre, 600 établissements médicaux publics et plus de 2.000 centres éducatifs ont été touchés ainsi que quelque 100.000 hectares de cultures abîmées et des infrastructures de transport, de télécommunications, d'électricité et d'approvisionnement en eau endommagés. Le deuxième chef de l'état-major de la Défense civile nationale, le colonel Luis Angel Macarenlo, a expliqué, que "2.760 personnes sont assistées", assurant que "les services essentiels ont été rétablis à plus de 95%", l'approvisionnement en eau atteignant 96% et seule la province de Granma ayant retrouvé 100% de son réseau électrique. Les autres régions

(Guantanamo, Holguin, Las Tunas et Santiago) n'ont pas encore entièrement rétabli leurs systèmes, bien qu'elles soient en bonne voie. Depuis le passage de l'ouragan Melissa, des agences multilatérales, des ONG comme la Croix-Rouge et de nombreux pays ont envoyé de la nourriture et de l'aide humanitaire à Cuba. L'oura-

gan a traversé l'est de l'île en tant qu'ouragan de catégorie 3 (sur 5) sur l'échelle de Saffir-Simpson avec des vents de 200 kilomètres par heure et des précipitations allant jusqu'à 400 millimètres dans certaines parties du pays, et aucun décès n'a été enregistré, selon le gouvernement cubain.

R. I.

SYRIE

Deux militaires et un civil américains tués dans une attaque de l'EI

Deux militaires et un civil américains ont été tués dans une embuscade tendue par un homme armé membre de l'Etat islamique (EI) en Syrie, a annoncé samedi le Commandement central américain (USCENTCOM). Trois autres militaires ont été blessés, a indiqué l'USCENTCOM dans un communiqué. Selon le communiqué, "le tireur a fait l'objet d'une riposte et a été tué. Par respect pour les familles et conformément à la politique du ministère de la Guerre, l'identité des militaires ne sera pas divulguée jusqu'à 24 heures après que leurs plus proches parents auront été informés". Plus tôt samedi, l'agence de presse officielle syrienne SANA a rapporté qu'une patrouille conjointe des forces de sécurité syriennes et des troupes américaines avait été la cible de tirs près de la ville de Palmyre, dans le centre du pays.

CORÉE DU NORD

Le retour d'une unité de génie de l'armée salué

La République populaire démocratique de Corée (RPDC) a organisé vendredi une cérémonie d'accueil pour le 528e régiment du génie de l'Armée populaire coréenne, qui est revenu de sa zone d'opération à l'étranger, a rapporté samedi l'agence de presse officielle KCNA. Elle a ajouté que Kim Jong Un, secrétaire général du Parti des travailleurs de Corée (PTC) et président des Affaires d'Etat, y avait assisté. Ce régiment, qui a exécuté l'ordre de combat donné par le PTC, a été formé le 28 mai conformément aux décisions et aux ordres de la Commission militaire centrale du PTC "afin de tirer parti de la précieuse victoire remportée lors des opérations militaires à l'étranger", a dit M. Kim, ajoutant que le régiment était parti pour la région russe de Koursk en août. La RPDC "a décidé de décerner au régiment l'Ordre de la liberté et de l'indépendance de 1ère classe et à neuf combattants tombés au cours de l'accomplissement de leurs missions militaires le titre de Héros de la RPDC, l'Ordre du drapeau national de 1ère classe et l'Ordre de l'honneur militaire de 1ère classe", a-t-il annoncé.

R. I.

ROYAUME-UNI

Plus de 700 migrants ont traversé illégalement la Manche en une journée

Plus de 700 migrants ont traversé la Manche samedi sur de petites embarcations pour rejoindre les côtes anglaises, mettant fin à une accalmie de 28 jours, la plus longue depuis sept ans, selon des chiffres officiels publiés dimanche. Ces 737 arrivées (via 11 bateaux) portent à 40.029 le nombre de migrants qui ont atteint les côtes anglaises cette année, un chiffre qui dépasse celui de l'année 2024 (36.816). Ces chiffres restent pour l'instant en deçà de ceux enregistrés en 2022 (45.774 arrivées), année record depuis le début du phénomène en 2018. Avant samedi, les dernières traversées remontaient au 14 novembre, selon le Home Office, marquant ainsi la plus longue période ininterrompue sans arrivées depuis l'automne 2018. Selon plusieurs observateurs, cette pause était le résultat de mauvaises conditions météorologiques. Le gouvernement travailliste de Keir Starmer a fait de la lutte contre l'immigration irrégulière une de ses priorités, sous la pression notamment de la montée du parti d'extrême droite Reform UK.

R. I.

CYCLONE DITWAH AU SRI LANKA

Le bilan dépasse les 640 morts

Les intempéries consécutives au cyclone Ditwah, qui a frappé le Sri Lanka fin novembre, ont fait au moins 643 morts ces dernières semaines, a indiqué le Centre national de gestion des catastrophes. Un précédent bilan a fait état de 618 morts. "Le nombre de décès dus aux mauvaises conditions météorologiques, qui ont affecté le pays ces derniers jours s'élève à 643", a précisé l'agence. Selon les dernières informations, 184 personnes sont par ailleurs toujours portées disparues. Le passage de ce cyclone tropical a provoqué des inondations et des destructions massives à travers l'île.

R. I.

Recette du jour



Gigot d'agneau au four

Ingrediénts pour 6 personnes:

- 1 gigot d'agneau de lait (ou épaule d'agneau)
- 1 demi jus de citron
- une tête d'ail dont 6 gousses d'ail en chemise
- 2 gros oignons
- 2 ou 3 feuilles de laurier thym
- 1 bâton de cannelle
- Huile d'olive
- 1 piment vert coupé en quatre (sans les graines)
- 2 carottes coupées en 4
- 1/2 cuillère à soupe de gingembre en poudre
- 1/2 cuillère à café de coriandre moulue
- Sel et poivre
- Herbes de Provence
- Un verre d'eau 20 cl
- 1 bouquet de coriandre

fraîche
Un kg de pommes de terre grenaille
1 piment frais entier

Comment préparer la pièce de viande au four

Dans une grande poêle avec un bon filet d'huile d'olive, saisir le gigot quelques minutes. Faire la même chose pour l'autre face. A ce moment là l'odeur de la viande sera forte. Jeter l'huile de la poêle et déglacer avec le jus de citron. Prendre le gigot et le déposer dans un plat allant au four suffisamment grand (pour moi le lèchefrite). Éplucher les oignons et détailler en fines lamelles et les répartir dans le plat.

Entailler la viande un peu partout en insérant une demi gousse à chaque fois.

L'autre moitié sera soit découpée en rondelle et parsemée dans le plat et le reste en chemise.

Ajouter le bâton de cannelle, le gingembre, la coriandre moulue, les herbes de Provence, le bouquet garni, 4 cuillères à soupe d'huile d'olive, l'eau, les carottes coupées, le piment vert coupé. Saler et poivrer puis bien couvrir le plat d'une feuille de papier cuisson et feuille d'aluminium (Eviter de mettre en contact direct l'alu et les aliments).

Cuisson du gigot d'agneau au four

Enfourner le gigot dans un four préchauffé à 190°C en chaleur

tournante pour une cuisson à couvert pour 1 heure à 1h30 environ.

Retirer le papier alu et commencer à arroser le gigot pendant tout le restant de la cuisson.

Parsemer de la moitié du bouquet de coriandre préalablement ciselée.

Ajouter au plat les pommes de terre épluchées ainsi que le piment.

Vérifier le niveau de sauce : au quel cas, rajoutez de l'eau.

Rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

Une fois votre gigot bien doré et cuit, parsemer du reste de coriandre fraîche puis éteindre le four.

Envelopper le plat de film plastique ou papier alu jusqu'au moment de le présenter dans un plat de service.

Gâteau du Jour

Pavlova aux fruits rouges



Ingrediént:

- 120 gr de blancs d'œufs ambients (environ 5 œufs)
- 120 gr de sucre en poudre
- 100 gr de sucre glace
- 1 c à café de vinaigre blanc ou citron
- 1 cuillère à café de maïzena
- Pour la chantilly mascarpone**
- 200 gr de crème fraîche fleurette
- 125 gr de mascarpone
- 40 gr de sucre glace
- 1/2 gousse de vanille

Pour les fruits
Un mélange de fruits frais : groseilles, myrtilles, framboises, fraises (fraise gariguette)
Coulis de framboises (ou à défaut du coulis de fruits rouges)
Zeste de citron vert
En absence de mûres, j'ai choisi de remplacer par la myrtille.

Etape 1 : La meringue

Préchauffer votre four à 100°C. Versez les blancs d'oeuf dans le



bol du batteur et commencez à battre à vitesse moyenne. Quand ils deviendront mousseux, vous verserez le sucre en poudre en pluie petit à petit pour les serrer tout en continuant de fouetter jusqu'à ce qu'ils deviennent bien fermes. Incorporer alors délicatement le sucre glace tamisé à l'aide d'une Maryse ainsi que le vinaigre blanc. Tracer un cercle de 22 cm de diamètre sur une feuille de papier cuisson. Déposer un tas de meringue sur la feuille de papier et étalez jusqu'à atteindre la limite tracé au crayon. Lissez le pourtour de stries avec l'arrête d'une cuillère à café, allant de la base vers le haut. Puis avec une cuillère à soupe, creusez le centre.

Enfourner immédiatement et faire cuire 3 heures à 85°C en ouvrant la porte de votre four de temps à autre pour évacuer l'humidité. (si vous avez une fonction meringue sur votre four alors utilisez là).

Une fois cuite, la meringue doit être ferme au toucher.

La couvrir de papier (pour éviter qu'elle colore) et la laisser jusqu'au lendemain dans le four ainsi elle continuera de sécher.

Conseil du jour

pour bien vivre son début de grossesse

- Se reposer autant que possible pendant le 1er trimestre.
- Faire attention à son alimentation.
- Eviter certaines substances.
- Boire beaucoup d'eau.
- Pratiquer un sport doux (marche, nage...).
- Limiter les nausées du premier trimestre.
- Prendre soin de son corps de femme enceinte.

Le saviez-vous ?



Pizzas de fast-food



Pizzas fait-maison



Par

5 fois moins de sodium
Une option plus saine pour vos repas !

Bon à savoir !

Quels sont les principaux bienfaits d'une douche froide ? réduire le stress et améliorer l'humeur ; dopant la production de noradrénaline, une hormone capable d'élargir les voies respiratoires... améliorer la circulation sanguine ; renforcer les défenses immunitaires ; améliorer la qualité du sommeil ;



Astuce du jour:

Si vous souhaitez retirer efficacement une étiquette d'un bocal en verre ou d'un ustensile de cuisine neuf sans laisser de résidus de colle, une méthode consiste à faire tremper le bocal dans un

mélange d'eau chaude et de vinaigre blanc. Cette technique permet d'éliminer la colle sans laisser de traces. Si malgré tout la colle persiste, vous pouvez utiliser de l'huile d'olive comme alternative.

CITATION DU JOUR

« La tristesse est le prix de la victoire. »

DÉCÈS

Le musicien Nouibli Fadel inhumé au cimetière de Cherchell

Le musicien algérien Nouibli Fadel, décédé dimanche matin à l'âge de 74 ans, a été inhumé, dans l'après-midi, au cimetière de Cherchell (wilaya de Tipasa), dans une atmosphère empreinte de recueillement et de profonde émotion. La cérémonie des obsèques s'est déroulée en présence des membres de la famille du défunt, de ses proches ainsi que de plusieurs figures du monde artistique, venues rendre un dernier hommage à l'un des grands noms de la musique algérienne authentique.

PH: DR



Le représentant de la ministre de la Culture et des Arts, Bilal Yahiaoui, a qualifié la disparition de Nouibli Fadel de "tragédie" pour la famille artistique nationale, saluant le parcours d'un musicien de premier plan qui a marqué de son empreinte la scène nationale, arabe et internationale, et dont l'œuvre a fait de lui un ambassadeur de l'art et de la culture algérienne. A son tour, l'artiste Youcef Cherchali, qui a longuement côtoyé l'artiste durant sa période de maladie, a mis en exergue "son courage et sa forte volonté qui lui ont permis de faire face à la maladie avec la plus grande détermination", exprimant son "regret" face à la perte, pour la scène artistique, de "l'un des géants de l'art et de la musique en Algérie". Pour sa part, le producteur de films, Amer Bahloul, qui a collaboré avec le défunt à plusieurs expériences dans la composition de

musiques de films, notamment la série "Djouha" et le feuilleton "Bin youm oua leila" (Entre un jour et une nuit), a évoqué les grandes qualités humaines de Nouibli Fadel, sa bonté, sa modestie, son calme, son éthique élevée, ainsi que sa passion sans limites pour l'art et son "dévouement professionnel empreint de patriotisme et de sincérité".

Dans son témoignage, M. Bahloul a souligné que le défunt était "un homme profondément patriote, amoureux de l'art et attaché au patrimoine, un musicien cultivé de haut niveau", rappelant qu'il figurait parmi les premiers à avoir fusionné la musique algérienne avec le flamenco et à produire des œuvres mêlant les musiques algérienne et orientale. Le poète et nouvelliste Bouzid Harzallah a également salué "la haute culture et la sensibilité artistique" du défunt, estimant que l'Algé-

rie a perdu, avec sa disparition, l'une de ses grandes figures musicales, connue aussi pour sa force morale durant plus de 20 années de lutte silencieuse contre la maladie. Nouibli Fadel est décédé dimanche matin à l'hôpital El-Maham de Cherchell, à l'âge de 74 ans, après une longue maladie. Virtuose du luth (Oud), le défunt est également connu pour ses collaborations avec de nombreux artistes et poètes algériens et arabes de renom, dont Mohamed Rachdi, Saloua, Hamidou, Fella Ababssa, Hassiba Amrouche, ainsi que de grandes figures de la chanson arabe à l'instar de Wadi' Al-Safi, Mayada Al-Hennawi, Mohamed El Helw, Lotfi Bouchnak et Zied Gharsa. Il s'est également distingué dans la composition de musiques pour des productions télévisuelles et cinématographiques algériennes, récompensée par plusieurs prix.

OUARGLA

Début des 4es Journées littéraires sur le livre et les bibliothèques

Les 4es Journées littéraires sur "Le rôle du livre et des bibliothèques dans l'épanouissement cognitif" ont été ouvertes dimanche à Ouargla, à l'initiative de la Bibliothèque principale de lecture publique. La première journée de cette manifestation, à laquelle ont pris part des universitaires, chercheurs et hommes de lettres, a été marquée par la présentation de communications mettant en lumière le rôle des bibliothèques dans la formation et l'épanouissement cognitif et intellectuel du lecteur, l'ancrage des valeurs d'appartenance culturelle et le renforcement du sens civique, ainsi que l'établissement de dialogues et d'interactions culturels et intellectuels entre différentes catégories sociales. La lecture et le rôle de la bibliothèque, vitrine de la science et du savoir, sont d'autres thèmes développés par les intervenants qui ont mis en valeur l'importance de ces structures dans le rayonnement culturel, l'accompagnement des mutations numériques et la préservation de la place du livre en papier. L'occasion a été mise à profit pour examiner d'autres thèmes liés au livre et aux bibliothèques dans le patrimoine culturel islamique, qui ont constitué

des centres de rayonnement scientifiques et ont contribué à la préservation de la science et au progrès intellectuel à travers l'histoire. Le programme de la manifestation prévoit aussi des sujets axés sur les espaces du livre et les bibliothèques, le rôle de la lecture publique dans la réalisation du développement durable à travers le soutien de l'apprentissage continu et la promotion de la culture en tant que créneau de développement. Les participants auront à débattre,

lors de ces journées, d'une panoplie de thèmes liés à l'acce de lire et son influence sur le développement de la conscience individuelle et collective, ainsi que l'importance de la réhabilitation des espaces culturels dans les bibliothèques en vue d'encourager la créativité et l'attractivité des lieux culturels. Le programme comporte, par ailleurs, des lectures littéraires et des récitals poétiques, traduisant la diversité de la scène culturelle locale et nationale,

ainsi que des cérémonies en l'honneur d'hommes et femmes de lettres, en reconnaissance à leurs efforts au service de la valorisation du livre et de la promotion de la scène culturelle dans la wilaya. Cette manifestation vise à réhabiliter le livre et les bibliothèques, renforcer leur rôle dans le développement de la société de la connaissance et consacrer la culture comme levier de développement, a indiqué le directeur de la bibliothèque, Zohir Touati

MILA

Vers le classement de 6 biens culturels immobiliers en biens culturels protégés

Les dossiers relatifs à six biens culturels immobiliers à Mila seront "prochainement" présentés devant la commission de wilaya des biens culturels protégés pour classement et intégration à la liste de l'inventaire supplémentaire locale, a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la culture et des arts. Dans une déclaration à l'APS, le chef du service du patrimoine culturel de la direction, Lazghed Chiaba, a précisé que les biens en question sont l'église Saint Luc dans la commune de Chelghoum Laïd, le mausolée de Picatus dans la commune d'Aïn Mellouk, Ghar El Zema à djebel Aggab dans la commune d'Oued Athmania, "Aïn Belaïd" à Teleghema, le moulin Vergès à Sennaoua (commune de Mila) et le centre de torture "deuxième bureau" de la commune d'Oued Endja. Ces monuments revêtent une importance historique, archéologique et architecturale et appartiennent à plusieurs phases historiques différentes de la période romaine à celle de l'occupation française, a relevé le même responsable. Selon la même source, la phase d'élaboration des dossiers de classement touche à sa fin et leur présentation pour classement devant la commission de wilaya des biens culturels protégés devra avoir lieu avant fin décembre courant afin d'en "assurer la protection légale, la valorisation et la réhabilitation". Les services de la direction de la culture et des arts de la wilaya de Mila dénombrent plus de 420 biens culturels immobiliers à travers toutes les communes dont 23 classés biens culturels protégés, a-t-on rappelé de même source.

GHARDAÏA

La 1re édition du festival culturel national d'Inchad du 21 au 26 décembre

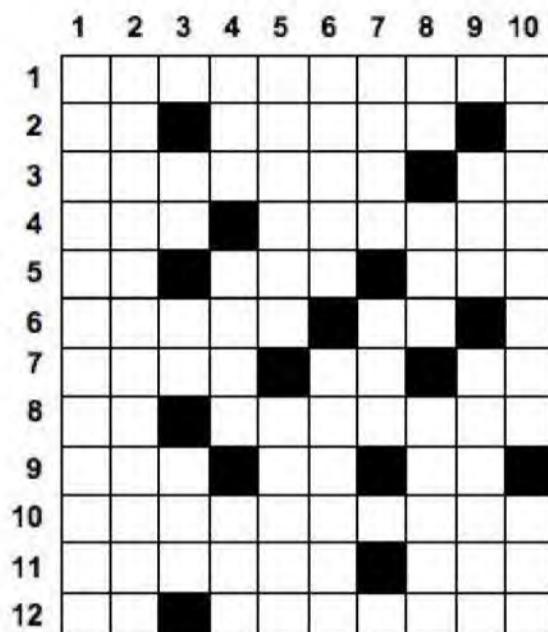
La première édition du festival culturel national d'Inchad (chant religieux), se déroulera du 21 au 26 décembre courant à Ghardaïa, a-t-on appris dimanche auprès de la direction locale de la Culture et des Arts. Au programme, figurent plusieurs chants et expressions musicales religieuses, véhiculés oralement depuis des décennies dans les Zaouïas, les madrasas, les mosquées et autres espaces faisant les louanges à Allah et son Messager Mohamed (QSSL) et prônant le message de paix dans le monde. L'événement se veut également un cadre d'échange culturel entre les différentes troupes pour la préservation du patrimoine et l'héritage soufi des différentes écoles existantes à travers le pays. Les troupes participantes, issues de différentes wilayas du pays, animeront des spectacles dans différents sites qui seront déterminés par les responsables de la culture de Ghardaïa. La wilaya de Ghardaïa compte, à elle seule, plus d'une trentaine de troupes d'Inchad, a-t-on fait savoir.

COMÉDIES, DOCUMENTAIRES, FILMS INTERNATIONAUX

Le festival de Sundance dévoile sa programmation

Les stars américaines se mêlent à de jeunes réalisateurs prometteurs du monde entier dans la programmation dévoilée mercredi du prestigieux festival de Sundance, grand-messe américaine du cinéma indépendant. Cette édition, organisée du 22 janvier au 1er février dans les montagnes de l'Utah, sera la première depuis la mort en septembre du cofondateur du festival, le légendaire acteur et réalisateur Robert Redford. "Je pense que cela va être une année de fête et une année très spéciale", se réjouit la directrice de la programmation de Sundance Kim Yutani. Cette année, la comédie aura une place importante dans la programmation, affirme-t-elle, avec notamment à l'affiche le film "The Invite", de la réalisatrice Olivia Wilde, mettant en scène un couple marié d'instant avec de mystérieux voisins. Dans la sélection, le long-métrage "The Gallerist" réunit l'actrice Oscarisée Natalie Portman et la jeune vedette Jenna Ortega. Le film suit l'épopée d'une galeriste désespérée qui veut vendre un cadavre à la célèbre foire d'art contemporain Art Basel de Miami. Alors que l'industrie du cinéma peine encore à se remettre de crises successives, de la révolution du streaming en passant par la pandémie de Covid-19 et les grèves à Hollywood, la participation de personnalités célèbres est un vote de confiance en faveur du cinéma indépendant, selon le responsable de la programmation, John Nein. A l'exception d'une poignée d'entre eux, les 90 films présentés seront des premières mondiales, sélectionnées parmi 16.000 candidatures venues de 164 pays. Plus de 40% d'entre eux seront le premier film de leur réalisateur, ont précisé les organisateurs. La sélection fait également la part belle aux films étrangers. Dans la liste, on retrouve le long-métrage britannique "Extra Geography", le film australien "Leviticus" ou encore le chypriote "Hold Onto Me". La programmation documentaire est également très riche, avec des productions du monde entier, dont de sérieux prétendants aux Oscars. "Kikuyu Land", sur la corruption au Kenya, sera à l'affiche, tout comme "Hanging by a Wire", racontant la course effrénée pour sauver des écoliers suspendus à un téléphérique bloqué dans une région montagneuse au Pakistan. Le festival démarrera en 2027 pour Boulder, dans l'Etat voisin du Colorado.

Mots croisés



HORIZONTAL ELEMENT

HORIZONTALEMENT

1 - Terrifiante - 2 - Marque le dédain - Lieu de combat - 3 - Qui est mou - Titane - 4 - Rivière de Suisse - Emploieras - 5 - Sur une borne - Cheville - Vieille armée - 6 - Parfum - Astate - 7 - Déchet organique - Rigolé - En relais - 8 - Cérium - Époustouflé - 9 - Consپue - Incroyant phonétique - Préfixe - 10 - Couper les oreilles - 11 - Père d'Andromaque - Décryptée - 12 - Nazi - Intacte.

VERTICAL ELEMENT

VERTICALEMENT

- 1 - Intimidées - 2 - Remplies de fibres résistantes
- 3 - Argon - Fin de participe - Direction - 4 - Chef éthiopien - Supprimée - Bernache - 5 - Courber - Titre de noblesse - 6 - Chêne vert - Mémoris - 7
- Charge - Mélodie - 8 - Néon - Éructation - Ville française - 9 - Meule - Bruit confus de voix - 10 - Mouche - Crie sous les bois

Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Piste sur laquelle on fait courir des lévriers (9 lettres)

E	E	E	S	S	S	S	A	B	T	N	N	I	M	U	R		
M	N	T	L	E	T	X	E	T	E	R	P	A	E	N	C	Y	T
I	O	O	E	A	E	E	N	I	A	R	T	S	O	S	L	L	E
R	R	Q	T	N	N	O	L	Y	N	I	O	I	U	A	O	E	N
A	O	E	U	O	D	E	N	O	F	R	T	R	M	U	R	E	T
V	S	C	T	E	N	A	V	M	U	C	S	R	S	U	I	R	A
R	I	N	E	E	T	O	R	A	I	I	O	T	P	G	E	U	T
U	E	A	L	T	E	T	M	D	S	N	I	M	O	A	D	E	I
O	R	T	L	R	L	A	E	C	A	C	I	L	D	M	R	D	V
H	I	S	I	E	A	R	O	E	N	E	A	A	O	I	U	R	E
E	O	I	R	I	G	N	R	O	E	N	N	R	T	N	O	U	L
T	L	S	A	F	S	I	I	P	A	M	E	I	N	U	G	O	B
N	R	S	B	C	A	T	H	O	S	P	I	C	E	A	R	L	A
I	A	A	I	R	I	E	E	L	I	R	E	T	S	L	G	E	I
E	P	E	T	T	M	E	N	I	L	E	H	P	R	O	A	E	R
F	N	N	N	E	N	O	I	T	A	G	I	T	S	N	I	B	A
T	O	E	R	C	O	N	T	R	E	E	U	D	N	E	T	E	V
C	D	E	I	R	E	U	O	R	U	E	L	L	I	A	P	R	O

Mots fléchés

Répertoires		Roue		Malin		Pascal		Enzymes	
Importune		Assurance				Pronom		Mangeoire	
				Pays	→		↓		↓
				Apparue	↓				
Épuisante	→						Terme musical	→	
À travers			Points opposés	→		Possessif	→	Pressé	
Dresser	→		Lentille	↓			Etat-major	→	
Popula-rité						En vrac			Retiré
				Costumes indiens	→				↓
Admi-nistra	→			Stupéfier	↓	Tire du néant	→		
Actionné		Grecque	→			Cri dans l'arène	→		
Chaume	→	Défaut	↓				Sorti des urnes		Forme d'être
Employa								Article	→
								Préfixe	↓
Clartés	Trait de lumière	→		Revoit sa copie	→				Sélé-nium
				Symbolé					↓
						Abimés	→		
							Audacieux	→	

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

- MOTS CRUDES**

 1. Escogriffe - 2. Raid - 3. Ânées
 4. Eudémis - 5. TT (tétée)
 6. Um - 7. Sa - 8. Tee
 9. Tut - 10. Nias - 11. Orang-outan
 12. Pense - 13. Rets - 14. H.S - 15. Erra
 16. Ti - 17. E.O - 18. Étain
 19. Bac - 20. Saï - 21. Ru
 22. Ilote - 23. Ôtée - 24. Entraînées.

VERTICALEMENT:

- VERTICALEMENT :
1- Éreutophobie - 2. Saumures -
A.L.N - 3 - Cid - Tan - Écot - 4.
Odes - N.S.E.O - Tr - 5 - Manger -
Sea - 6. Rai - lo - Réa - 7. Instau-
ration - 8. Fe - Este - Te - 9. Fête
- Attirée - 10. Est - Insinues

MOTS ET ÉCHES

MOTS FLECHÉ
HORizontalement :

HORIZONTALEMENT :
Cornemuses - Ruer - Ni -
Onéreuses - Isis - Rus - La -
Aisée - Ursidé - Ut - Ide - Munir
- Ma - Las - Ruinée - Été - Ser-
rures - Usées - Tête

VERTICAL ELEMENTS

VERTICALEMENT :
Corniaud - Rues - Remise -
Âneries - Ânée - Ères - Im - Ers -
A.M - Aduler - Uns - Iéna - Ut -
Osiers - Isère - Sueur - Têt - Ise -
Set - Ièse

MOTS MASQUÉS POIRE

Les courses en direct



HIPPODROME KAID AHMED - TIARET
MARDI 16 DÉCEMBRE 2025 - PRIX : LIBERIA- PS.AR.NEE
DISTANCE : 1400 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 15H30
QUARTÉ-QUINTÉ

Ghayath-Ghazi d'Hem, le duo gagnant

Ils seront douze coursiers pur sang arabe à se ranger sous les ordres du jug au départ ce mardi à l'hippodrome Kaid Ahmed de Tiaret dans le prix Liberia qui servira de support aux deux formes de pari quarté et quinté. Une épreuve à caractère et de qualité moyenne et en parcourant la liste des engagés uniquement deux mâles qui ne totalisent aucun gain. Par contre, le reste des coursiers totalisent un gain qui ne dépasse pas le total de la condition de la course du jour réservée aux chevaux n'ayant pas totalisé la somme de 236.000 DA depuis le premier juillet 2025. Donc, certainement un grand nombre de coursiers possèdent des arguments pour venir terminer dans la bonne composition de ce pari PMU pour la simple raison presque plus que la moitié de ses engagés ont été déjà vue dans des épreuves où des parcours comme celui du jour. Citons l'exemple de Ghazi D'hem, Galbane D'hem, Ihrane et Hasnia D'hem, mais il ne faut pas oublier les deux mâles de la grande maison Lounissi qui, à mon avis, ne feront pas le déplacement de l'hippodrome de Barika pour jouer les rôles des victimes.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. GHAZI D'HEM. Un coursier classique et de qualité reconnu, ce protégé d'un efficace entraîneur jouera les premiers rôles.

2. GALBANE D'HEM. Il vient de terminer 5e sur le même parcours du jour, ce mâle bai de 6 ans a les moyens de se propulser en premières loges de l'épreuve.

3. GHAYATH. C'est un magnifique galopeur possède un très bon papier et qui se présente avec tous ses moyens pour avoir une belle place sur le podium.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOKCEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
MZ. METIDJI	1	GHAZI D'HEM	MD. ASLI	57	12	K. ASLI
D. AFFANE	2	GALBANE D'HEM	YS. BADAOUI	57	9	PROPRIÉTAIRE
AB. LOUNISSI	3	GHAYATH	H. RAACHE	56	4	H. FERHAT
F. METIDJI	4	ICARDI	M. DJELLOULI	56	7	M. DJELLOULI
K. BENACER	5	SAQR EL MESK	K. BOUBEKEUR	55	1	PROPRIÉTAIRE
AB. LOUNISSI	6	FATEH D'HEM	T. LAZREG	55	3	H. FERHAT
F. METIDJI	7	IMALAYA	F. ABDI	55	10	PROPRIÉTAIRE
K. BELARBI	8	HASNIA D'HEM	K. HAOUA	55	8	PROPRIÉTAIRE
F. METIDJI	9	JITTS	W. HAMLOUL	55	6	H. FATMI
MN. METIDJI	10	HERLUCE	JJ:AEK. DJELLOULI	55	11	D. DJELLOULI
F. METIDJI	11	IHRANE	A. YAHIAOUI	54	5	PROPRIÉTAIRE
MZ. METIDJI	12	GUAZDOUR D'HEM	HO. EL FERTAS	52	2	K. ASLI

4. ICARDI. Il vient de sortir victorieux lors de sa dernière tentative sur 1300m qui peut lui permettre sous la houlette du chevronné jockey M. Djellouli de venir clôturer la bonne composition.

5. SAQR EL MESK. Rien de probant à son actif.

6. FATEH D'HEM. Méfiance, ce cheval bai de 7 ans à son actif de belles performances et piloté par un crack jockey et son efficace entraîneur H. Ferhat, ne fera pas le déplacement de Barika pour rien.

7. IMALAYA. Ce n'est pas un modèle de tous les jours, créant l'exploit épisodiquement, il serait judicieux cette fois de l'inclure dans une combinaison élargie.

8. HASNIA D'HEM. Il faudra la surveiller de près, cette protégée de l'écurie K. Belarbi, elle peut venir créer une grande surprise.

9. JITTS. À revoir.

10. HERLUCE. Dans l'ensemble ce mâle alezan s'est déjà illustré sur des épreuves identiques à celle du jour sauf cette fois-ci le lot est largement supérieur donc, il guettera un faux pas des favoris pour venir créer un exploit.

11. IHRANE. Très en verve ses derniers

temps, ce jeune coursier de 4 ans reste en mesure par ses excellentes performances passées de venir jouer les premiers rôles.

12. GUAZDOUR D'HEM. Vu ses sorties en échec donc il n'est pas fait pour nous inciter à lui accorder un crédit.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

3. GHAYATH- 1.GHAZI D'HEM. 2. GALBANE D'HEM - 6. FATEH D'HEM- 8. HASNIA D'HEM

LES CHANCES
11. IHRANE - 10. HERLUCE

5 personnes impliquées dans le passage illicite des frontières et détournement de l'usage de l'allocation touristique arrêtées à Souk Ahras



Les services des gardes-frontières de la wilaya de Souk Ahras ont arrêté cinq personnes impliquées "dans le passage illicite des frontières et détournement de l'usage de l'allocation touristique", a-t-on appris dimanche auprès du chef du bureau de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale. La même source a indiqué que les personnes interpellées, âgées entre 20 et 25 ans, tentaient de s'infiltrer à travers la bande frontalière vers l'Algérie en possession de l'allocation touristique de 750 euros et de leurs passeports sur lesquels était apposé le cachet d'entrée dans le territoire tunisien. Les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Souk Ahras pour "entrée et sortie du territoire national d'une manière illégale, infraction à la législation et la réglementation du change et du mouvement de capitaux de et vers l'étranger" et ont été placés en détention préventive, selon la même source.

Japon : plus de 14 000 foyers privés d'électricité à Hokkaido à cause d'une tempête

Plus de 14.000 foyers ont été privés d'électricité sur l'île japonaise d'Hokkaido, à la suite d'une tempête de neige et de vents violents dépassant les 140 km/h, ont rapporté lundi des médias. Une trentaine de vols ont été annulés, et près de 80 trains de voyageurs n'ont pas circulé, a rapporté la chaîne publique NHK. En 24 heures, plus de 70 cm de neige sont tombés dans les zones situées sur la côte de la mer d'Okhotsk à Hokkaido. Sur l'ensemble de l'île, des suspensions temporaires des cours dans les écoles primaires et secondaires ont été signalées.

EXPRESS- HISTORIQUE

Un gentil naïf (9)

Le bûcheron s'avança lentement vers le serpent, animé d'une prudence presque solennelle ; il retenait son souffle, scrutait chaque mouvement de la créature et mesurait chacun de ses pas, comme s'il craignait qu'un geste imprudent ne réveille un péril assoupi.



Rassemblant les dernières forces qui lui restaient, il s'acharna à soulever le tronc d'arbre, les muscles tendus à l'extrême, luttant avec une énergie désespérée contre le poids implacable du bois...



Quelque 80 exposants présents au 9ème Salon national de l'agriculture saharienne à El-Oued

Quelque 80 exposants sont présents à la 9ème édition du Salon national de l'agriculture saharienne "AgroSouf-2025", ouvert lundi à El-Oued. L'événement rassemble des opérateurs économiques, des représentants d'entreprises publiques et privées en rapport direct avec les activités agricoles (semences, produits phytosanitaires, matériels), et des institutions concernées par le développement de l'agriculture et sa modernisation, a indiqué le directeur général de la société "El-Fahd" (partie organisatrice), Fayçal Houamdi. Le salon enregistre aussi la participation des représentants des administrations (direction des services agricoles et Chambre de l'Agriculture), en plus des institutions bancaires publiques associées au programme de soutien financier (crédits bonifiés) qui vulgarisent les différents modes de



soutien aux opérateurs agricoles. Les sociétés d'assurance sont également présentes pour informer les agriculteurs des modes de souscription à l'assurance de leur patrimoine (récoltes, matériels et cheptel), conformément aux orientations du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, visant à ancrer la culture de

l'assurance chez les agriculteurs. Des sociétés étrangères issues de sept (7) pays (France, Liban, Jordanie, Tunisie, Espagne, Italie et Turquie) prennent, elles aussi, part au Salon, en vue de proposer leurs produits, notamment dans les domaines des semences et des produits phytosanitaires, aux côtés de bureaux d'étude et de conseil

agricole. Le salon national de l'agriculture saharienne "AgroSouf-2025" s'assigne comme objectif de valoriser les capacités agricoles des régions sahariennes et les mécanismes d'accompagnement de l'activité agricole, et d'encourager l'investissement agricole, en appui au programme national d'extension des terres irriguées et d'impulsion de la dynamique de développement de l'économie nationale avec des perspectives d'accroissement des exportations. En marge du Salon, se tiendront des journées d'étude et scientifiques sur des thèmes divers liés aux activités agricoles et aux préoccupations des agriculteurs.

Le salon "AgroSouf-2025" est organisé par la société "El-Fahd", en coordination avec la direction des services agricoles et la Chambre de l'agriculture de la wilaya d'El-Oued.

16 lycéens au moins décédés dans un accident de la route en Colombie



Presse, le gouverneur du département d'Antioquia, l'automobile et 16 lycéens de 16 à 18 ans sont morts, a déclaré un responsable de la municipalité de Bello. Vingt-deux blessés, dont trois sont dans un état grave, ont été transportés à l'hôpital, selon M. Rendon.

OMS : aucun lien entre les vaccins et l'autisme

Une nouvelle analyse de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) conclut à l'absence de lien entre les vaccins et l'autisme, a affirmé jeudi le directeur général de l'organisation, Tedros Adha-

nom Ghebreyesus. "Aujourd'hui, l'OMS publie une nouvelle analyse du Comité consultatif mondial pour la sécurité des vaccins qui, sur la base des données disponibles, n'a établi aucun lien de causalité entre les

vaccins et l'autisme", a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse à Genève. Ce comité a examiné 31 études réalisées dans plusieurs pays et publiées entre 2010 et 2025 pour examiner s'il pouvait y avoir un lien entre l'autisme et les vaccins qui sont utilisés pendant l'enfance et la grossesse et qui peuvent contenir du thiomersal, un conservateur utilisé dans les vaccins, et des adjuvants à l'aluminium. "Le comité a conclu que

les preuves ne démontrent aucun lien entre les vaccins et l'autisme, y compris ceux contenant de l'aluminium ou du thiomersal", a relevé le directeur général de l'OMS. Il a indiqué que c'est la quatrième analyse de ce type qui est réalisée, après des études similaires en 2002, 2004 et 2012. "Toutes ont abouti à la même conclusion : les vaccins ne causent pas l'autisme", a insisté M. Tedros, rappelant que les vaccins sauvent des vies.

Colloque national sur "Le Zellige algérien au service du tourisme culturel" à partir du 23 décembre à Chlef

La wilaya de Chlef abritera, du 23 au 25 décembre, un Colloque national intitulé "Le Zellige algérien au service du tourisme culturel", avec la participation de spécialistes et d'artisans, a-t-on appris, dimanche, des organisateurs. Selon le directeur du tourisme et de l'artisanat, Rachid Bendouda, cette rencontre donnera lieu à des communications sur le Zellige algérien et son rôle dans la promotion du tourisme culturel, avec une large participation d'artisans et de promoteurs d'ateliers des wilayas de Tlemcen, Oran, Bejaïa, Constantine et Alger. En marge de l'événement, qui se tiendra au Musée national public, seront exposées plus de 100 pièces de Zellige algérien et autres mosaïques. Une seconde exposition dédiée à l'habit traditionnel et à la selle arabe, se tiendra au jardin Safa 2 de la cité Bensouha. Cette manifestation, qui vise à préserver la mémoire culturelle, à mettre en valeur la richesse et la diversité du Zellige algérien, ainsi qu'à renforcer son rôle en tant que composante du patrimoine culturel national au service d'un tourisme durable fondé sur l'artisanat traditionnel, verra la participation des agents "Isaalmi" (Ask Me) qui iront à la rencontre des visiteurs et distribueront des dépliants d'information sur ce domaine et son histoire, a précisé la même source.

AUX POINGS

« L'Algérie, unie par les tragédies et forgée par les épreuves à travers les âges, a donné naissance à un peuple résilient, capable de surmonter les difficultés et à rester uni face à l'injustice et à l'agression ».

Le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali



MISE



AADL3/ LE MONTANT DE LA PREMIÈRE TRANCHE FIXE

343 000 DA pour le F3 et 431 500 DA pour le F4

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, a indiqué, hier lundi, que le montant de la première tranche pour les logements du programme location-vente "AADL 3" a été fixé à 343.000 DA pour les logements de type F3 et à 431.500 DA pour ceux de type F4, précisant que ce montant sera acquitté en deux versements.

ors d'une visite de travail dans la wilaya de Boumerdès, le ministre a précisé que, sur instruction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le ministère a décidé, via l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), d'autoriser les souscripteurs du programme "AADL 3" à s'acquitter de la première tranche en deux versements, afin de leur



faciliter les démarches et leur accorder le temps nécessaire pour finaliser le paiement dans de bonnes conditions. Le ministre a, par là même, souligné que 20.000 logements "AADL 3" avaient été localisés au pôle urbain de Sidi Hallou

dans la wilaya de Boumerdès. Au niveau national, 50.000 logements "AADL 3" ont été localisés à ce jour, un nombre qui devrait atteindre 61.000 unités avant la fin de l'année.

R. N.

PROTECTION CIVILE

Le DG Boualem Boughelaf en visite officielle en Italie

Le Directeur général de la Protection civile, le Colonel Boualem Boughelaf, accompagné de cadres centraux de la Direction générale, a entamé, lundi, une visite de travail en République italienne, à l'invitation de son homologue italien, M. Eros Manzino, Chef du Corps national italien des sapeurs-pompiers, indique un communiqué de la Direction générale de la Protection civile. Cette visite de quatre (4) jours revêt une "importance particulière" car elle s'inscrit "dans le cadre du renforcement du partenariat stratégique entre les deux institutions, à travers l'approfondissement de l'échange d'expertises techniques et d'expériences de terrain, et le développement de mécanismes de coordination et de coopération bilatérale dans les domaines de la prévention des risques majeurs, de la gestion des catastrophes, et de la préparation opérationnelle pour la réponse aux situations d'urgence", précise le communiqué. A son arrivée en Italie, M. Boughelaf a rencontré son homologue italien avec lequel il a évoqué "les moyens de renforcer la coopération bilatérale, notamment sur les plans opérationnels et de la formation, au service des intérêts communs des deux pays", ajoute le communiqué. L'objectif de cette visite est d'"examiner les perspectives d'élargissement de la coopération conjointe, en vue d'améliorer le niveau de performance institutionnelle et renforcer les capacités humaines et techniques des deux parties", poursuit la même source, ajoutant que ces entretiens "seront couronnés par des workshops conjoints avec la participation de cadres des deux institutions". Cette visite qui fait "suite à la visite de la délégation italienne en Algérie en juin 2025, traduit la volonté commune des deux parties de bâtir des relations de coopération durables et fructueuses dans le domaine de la Protection civile".

APS

SOUS-RIRE

Washington annonce un accord avec le Mexique sur le partage de l'eau



CONSEIL DE LA NATION Azouz Nasri reçoit l'ambassadeur belge en Algérie

Le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, a reçu, lundi, l'ambassadeur du Royaume de Belgique en Algérie, M. Jean-Jacques Quairiat, qui lui a rendu visite de courtoisie, dans le cadre des relations d'amitié et de coopération liant les deux pays, indique un communiqué du Conseil.

à cette occasion, le président du Conseil de la nation a passé en revue l'état et les perspectives des relations algéro-belges, lesquelles connaissent "une évolution constante et reposent sur des bases solides de respect mutuel et d'intérêt commun, puisant une part importante de leur force dans leur dimension humaine et historique". Il a rappelé, à cet égard, "les positions de solidarité adoptées par la Belgique, qui avait accueilli des réseaux de soutien au Front de libération nationale durant la Guerre de libération nationale, traduisant, ainsi, un appui sincère au droit du peuple algérien à la liberté et à l'indépendance".

M. Nasri a également souligné "la valeur symbolique et historique du mois de décembre dans la mémoire nationale", conférant à cette visite une signification particulière. Il a évoqué, plus particulièrement, les manifestations du 11 décembre 1960, qui ont constitué "une étape charnière dans l'histoire de la lutte nationale et contribué à l'internationalisation de la cause algérienne et au renforcement de sa présence sur la scène internationale".

R. N.

HORAIRES DES PRIÈRES

Mardi 25 jourad el thani 1447

Dohr : 12h44
Assar : 15h16
Maghreb : 17h37
Icha : 19h01Mardi 25 jourad
el thani 1447
Sobh : 06h22
Chourouk : 07h55

IL LUI ACCORDE UNE
REMISE TOTALE DE LA
PEINE RESTANTE
À PURGER

Tebboune gracie Belghit

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a signé, hier lundi, un décret présidentiel portant remise totale de la peine restante à purger au profit du détenu définitivement condamné, le nommé Belghit Mohamed Amine, indique un communiqué de la présidence de la République. "En vertu de la Constitution, notamment ses articles 91 (alinéas 7 et 8) et 182, et sur la base de l'avis consultatif émis par le Conseil supérieur de la magistrature, conformément aux dispositions de l'article 182 de la Constitution, le président de la République, Monsieur Abdelmadjid Tebboune, a signé, ce jour, un décret présidentiel portant remise totale de la peine restante à purger au profit du détenu définitivement condamné, le nommé Belghit Mohamed Amine", ajoute le communiqué.

R. N.

ACTIVITÉ PRÉSIDENTIELLE

Tebboune reçoit le Chef d'état-major interarmées des Forces armées jordaniennes



Le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, hier, le Général de division Yousef Huneiti, Chef interarmées des Forces armées jordaniennes, porteur d'un message du Souverain jordanien à Monsieur le président de la République. L'audience s'est déroulée en présence de Monsieur le Général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), et du directeur de Cabinet à la présidence de la République, M. Boualem Boualem.

R. N.

ÉMINENT PROFESSEUR ALGÉRIEN

Le Président reçoit Elias Zerhouni

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu, lundi à Alger, le professeur Elias Zerhouni. L'audience s'est déroulée en présence du professeur Kamel Sanhadji, président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire.

R. N.